

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 1, No. 48

VALLEYFIELD, QUE. VENDREDI, LE 16 AVRIL, 1937

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5c

L'ARGENT DU CHÔMAGE SERVIRA-T-IL AU PONT ?

Le fameux pont de la Montreal Cottons soulève des discussions quant au mode à employer pour sa construction — Une commission devrait être nommée pour le pont Valleyfield-Coteau-du-Lac

Le Conseil municipal de la Cité de Salaberry de Salaberry de Valleyfield a tenu mercredi soir son assemblée régulière sous la présidence de Son Honneur le maire P. Billette. Tous les échevins assistaient à la réunion du Conseil tandis qu'un grand nombre de contribuables écoutaient les délibérations de nos édiles municipaux.

Le Conseil n'ayant pas siégé la semaine dernière par suite du voyage à Québec de plusieurs échevins et du maire, une forte besogne et un grand nombre de requêtes de toutes sortes attendaient la séance.

Elle ne fut guère mouvementée si ce n'est une petite discussion entre deux échevins qui ne semblaient pas voir du même oeil le mode de construction de la Montreal Cottons.

Les demandes furent aussi variées que nombreuses depuis la réduction des taxes aux permis de construction en passant par les argents destinés au chômage.

Les \$48,000 du chômage

L'échevin Touchette a relaté le résultat de ses démarches auprès du Ministre du Travail lors de son passage à Québec, la semaine dernière.

La ville doit discontinuer de recevoir des secours au mois de juin pour ses chômeurs.

Tous les octrois seront retranchés et la ville aura uniquement le soin de ses sans-travail.

Pourquoi Valleyfield ne se servirait-il pas de l'argent voté aux chômeurs pour la construction du pont

de la rue Dufferin. En procédant de cette façon, nous serions assurés, dit-il, de recevoir \$48,000.00 du gouvernement, soit l'argent du chômage dont le montant se distribue à raison de \$4,000.00 par mois.

Tous les chômeurs travailleraient à la construction de ce pont selon les dispositions de la loi du travail.

Le ministre du Travail a autorisé le Conseil de Valleyfield à employer les chômeurs pour la construction du pont. De cette façon, la ville gagnerait beaucoup puisque ce serait un travail utile tandis qu'aujourd'hui, la plupart des travaux sont inutiles.

Pourquoi alors le Conseil ne passe-t-il pas une résolution approuvant le plan du ministre du Travail?

La proposition de M. Touchette rencontre de l'opposition. La Montreal Cottons a cédé ses droits à la Beauharnois Construction, qui est une compagnie aux finances plus considérables que celles de la Cité. Pourquoi ferions-nous les travaux des autres quand nous pouvons les faire pour nous-mêmes et pour le plus grand avantage de la Cité.

L'échevin Miron aimerait connaître la part que les Compagnies fourniraient.

Un comité a été nommé pour aller rencontrer M. Aird, gérant général de la Montreal Cottons. Un rapport sera présenté à la prochaine assemblée.

(suite à la page 9)

DE GRANDES FÊTES RELIGIEUSES A BELLERIVE

Un comité de citoyens de Bellerive se réunit pour organiser les fêtes religieuses du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse et la bénédiction de la nouvelle église

LES 23 ET 24 JUIN

De grandes fêtes religieuses se préparent dans la paroisse de Bellerive pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation et pour la bénédiction de la nouvelle église dont l'érection définitive sera achevée dans quelques semaines.

Tous les paroissiens de Bellerive, seront de la fête les 23 et 24 juin prochains alors que de grandes manifestations marqueront d'un cachet religieux les étapes poursuivies depuis vingt-cinq années par les citoyens de Bellerive et le couronnement de leurs efforts continus en assistant à l'érection de l'un des plus beaux temples religieux de la Province.

Lundi soir dernier, un groupe de citoyens se réunissaient à cette effet pour jeter les bases de l'organisation qui devra s'occuper de ces fêtes religieuses. Sous la présidence de M. le curé de la paroisse, l'abbé J.-D. St-Aubin, les grandes lignes du programme ont été tracées vers le plan définitif de ces deux journées de joie religieuse.

Son Excellence Monseigneur J.-Alfred Langlois a été nommé Président d'honneur tandis que M. J. O. Gauthier, marguillier en charge,

fut appointé président actif.

M. le curé J.-D. St-Aubin donna un aperçu de l'organisation qui devra s'occuper de ces fêtes.

L'arrivée de Son Exc. Mgr Langlois, évêque du diocèse, qui sera accompagné d'un groupe de paroissiens et de l'Harmonie de Valleyfield, et le Salut du Saint-Sacrement chanté par Son Excellence, marqueront, le mercredi, 23 juin, l'ouverture officielle de ces fêtes.

Le jeudi, 24 juin, il y aura une grande messe avec distribution du pain bénit. Un grand banquet sera donné le midi au sous-sol de l'église. Puis, dans l'après-midi, un pèlerinage chez les Clarisses suivi de la bénédiction d'une croix qui sera érigée à l'endroit même où fut célébrée la première messe à Bellerive, occupée actuellement par l'école.

Le vendredi, 25 juin, un service sera chanté pour les défunts.

Voici les comités nommés pour l'organisation de cette fête.

Comité d'honneur:—Son Excellence Mgr J.-Alfred Langlois; Vice-Présidents d'honneur: MM. Maxime Raymond, député fédéral de Beauharnois; Delpha Sauvé, député provincial et Son Hon. le Maire P. Bil-

lette.

Les membres d'honneur seront les maires des municipalités environnantes: les échevins de Valleyfield et du Nouveau Salaberry, et les marguilliers en charge.

Comité actif. — Président, J.-O. Gauthier, marguillier en charge; vice-présidents, MM. T. Leduc et L. Beaudry; conseillers, tous les anciens marguilliers; secrétaire, M. Yvan Emond; trésorier, M. J. Castonguay; publicistes, MM. les abbés R. Léger, P. Leboeuf, G. Leboeuf et Me Albert Leblanc.

Les comités de décorations et de réception sont formés par les membres de la Société St-Jean-Baptiste, section Bellerive; le Comité des finances est composé de MM. D. Leboeuf; A.-C. Leblanc et Adrien Cholette. Le comité de musique comprend MM. Arthur Vinet, Nap. Aubin; G. Agostini, Nap. Dumouchel; Paul Dumouchel et H. Clément; le comité du banquet: MM. Nap. Desjean, D. Lefebvre; Geo. Leboeuf, C. Cardinal; H. Montpetit et M. Théorét.

Tous ces comités devront se réunir le 26 avril prochain pour présenter au Comité actif le résultat du travail effectué.

La Valleyfield Canning se formera en coopérative

A une réunion de lundi, il a été décidé que cette industrie sera transformée en coopérative — Les cultivateurs de la région approuvent ce projet

Lundi dernier se tenait au bureau de l'agronome Sauveur Gosselin une assemblée qui groupait les officiers de l'industrie Valleyfield Canning, le secrétaire de la Chambre de Commerce, M. Gérard Bélanger et une cinquantaine de cultivateurs spécialement convoqués pour la discussion de la réorganisation de l'entreprise.

On sait que la Valleyfield Canning est une industrie locale dont le but avoué est de bien servir la classe agricole en achetant leurs produits pour les revendre ensuite sur le marché. Jusqu'à date, les produits de cette industrie ont toujours été dans la meilleure classe.

Des difficultés d'ordre financier ont obligé les directeurs à intéresser davantage la population de Valleyfield et celle de la région, si la Valleyfield Canning ne veut pas être absorbée par d'autres industries similaires à capitaux solidement établis.

L'assemblée de lundi a permis de jeter les plans définitifs d'une nouvelle réorganisation pour transformer la compagnie en une coopérative qui s'occupera spécialement de la semence et la conserve des pois, pour stimuler l'industrie locale tout en donnant l'argent aux cultivateurs.

Les cultivateurs ont donné leur

approbation à la nouvelle organisation et tous sont convaincus que cette industrie peut opérer dans les intérêts d'un chacun.

Il semble que le travail de la coopérative se bornera, cette année, à une expérience qui sera tentée dans la Grande-Île, car la saison est trop avancée pour permettre des travaux d'essai de grande envergure.

Accident à M. U. Labelle

Mardi après-midi, vers deux heures M. Uldège Labelle, âgé de 48 ans, fut victime d'un grave accident. Alors qu'il était à presser du foin près de sa demeure, sur la Cinquième Concession à Ormstown, il tomba de quelques ballots de foin et se fractura un vertèbre de la colonne vertébrale. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield par le Dr Stalker de Ormstown. A son arrivée à l'hôpital, il fut examiné aux rayons X et placé dans le plâtre. A la dernière minute l'on nous informe que M. Labelle est en bonne voie de rétablissement.

La ligue et ses délégués à Québec pour la charte

Ils gagnent leur point

Les délégués de la ligue des Propriétaires se sont rendus jeudi dernier à la législature de Québec pour assister à la discussion des amendements de la charte de la Cité de Salaberry de Valleyfield.

M. Louis VI Major, Président de la Ligue, était accompagné de MM. Gaspard Major, Wilfrid Lefebvre, Rodolphe Leduc, et Oswald Barrette.

Le but de leur voyage fut de protester contre les amendements du

bill 121 qui voulait désigner de nouvelles permanences chez les employés de la Cité. Cet amendement fut rejeté devant le comité des bills privés.

L'amendement pour l'entretien des chemins d'hiver n'eut guère plus de chance devant le comité. Il fut rejeté. Cet amendement demandait également l'autorisation de placer des clôtures sur les propriétés privées sur la route longeant les municipalités et à leurs frais.

Ces amendements ont été rejetés à la satisfaction des délégués et de la Ligue des Propriétaires.

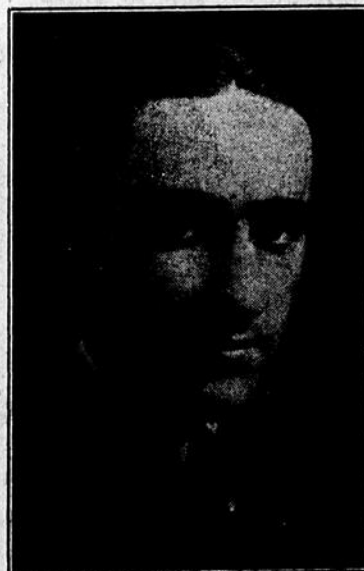
Le Premier Ministre aurait reproché aux autorités municipales de n'avoir pas consulté les électeurs. De plus les pouvoirs demandés par le Conseil de Valleyfield n'auraient jamais été accordés aux autres municipalités.

Ces amendements n'ont pas soulevé beaucoup de discussions car ils furent rejetés presque péremptoirement.

Les représentants de la Ligue des Propriétaires sont revenus enchantés de leur voyage, convaincus qu'ils ont agi dans les meilleurs intérêts de la Cité de Salaberry de Valleyfield.

Après des discussions de tout genre et des assemblées de protestations, la Ligue se promet de continuer sa lutte contre les mesures qui seraient nuisibles aux intérêts de tous les propriétaires.

Pour la fête champêtre du 1er juillet



De gauche à droite—MM. Emile Perron, Président du Comité de publicité; Raoul Miron, Echevin, 1er Vice-Président de l'organisation; Raphael Bélanger, Ingénieur de la Cité, Président des fêtes religieuses, trois membres actifs qui prêtent leur concours pour assurer le succès de la fête champêtre.

SAINTE-MARTINE

M. et Mme F. Larichelière ainsi que Mlle Jeanne Gascon étaient de passage à Montréal, dimanche.

Mlle Jeannine Larichelière visitait ses parents en fin de semaine.

M. J.-P. Nadeau est actuellement de passage à Québec.

Plusieurs professeurs à l'École d'Agriculture, et un nombreux contingent d'élèves prirent part à une partie de sucre dernièrement.

M. Jos. Moniqui et Mlle Sarah Lemieux voyageaient lundi soir.

Mlle Lise Brais est en visite chez son grand-père, M. U. Brais de St-Urbain.

M. Willie Cadoua vient de renouveler son contrat envers M. J. G. Dunn. Celui-ci emploie celui-là comme gérant depuis longtemps.

M. Live Brais visite M. et Mme Médario Lamarre ces jours-ci.

On nous apprend que Mme Léo Brais se remet rapidement de sa récente maladie grâce aux bons soins et au dévouement de sa garde-malade, Mlle Evelynne St-Denis.

Mlle Bella Bourget est actuellement en voyage de repos chez M. Hornisdas Bonnier de Ste-Martine.

M. et Mme J.-P. Desjardins et Mme J.-A. Poupard étaient de passage à Montréal, mardi.

Inondation

La récente et soudaine crue des eaux a causé dans notre village un fait sans précédent. La coulée, comme on l'appelle communément, a été le théâtre d'une inondation. Au moins trois pieds d'eau couvraient le chemin à cet endroit. D'aucuns voulurent défier la nature mais restèrent en panne au milieu de ce bras de mer miniature. M. Phidime Lazure a vu sa cave inondée et plusieurs pièces de bois emportées par les flots. Il déplore aussi la perte de sacs d'engrais, de grain et de farine. M. J. G. Dunn, propriétaire du pouvoir électrique qui nous dessert, a eu à subir quelques dommages, notamment à la digue située du côté ouest de la rivière. On dut faire une corvée pour placer de grosses pierres et des sacs de sable afin que les remparts ne fussent pas renversés par la force terrible du courant.

Grâce à la gentillesse de M. Roger McGowan, N.P., qui mit une embarcation à la disposition des gens et au courage de MM. R. Cadoua, J. Freeman, Maurice Gagné, qui s'instituèrent tour à tour bateliers-passeurs; la circulation pédestre ne fut pas interrompue.

Les flots s'étant retirés, tout revint normal dès jeudi matin.

Vente de chevaux

M. Hervé Jeanneau, commerçant d'animaux bien connu et gardien de Starlight Laget, cheval reproducteur des "Black Horses", négociait dernièrement un important achat de chevaux de traits.

L'enchère qui eut lieu à l'hôtel Jeanneau, lundi, rallia un grand nombre de cultivateurs. Plusieurs ventes intéressantes furent faites. Afin de satisfaire les nombreux agriculteurs qui ont besoin d'un bon cheval, M. Hervé Jeanneau garde à son écurie une quinzaine de ces utiles solipèdes.

N. B.—Lors du transport par route des chevaux, une limousine conduite par M. Hector Reed, voyageur de commerce pour la Cie de Biscuits McCormick, frappa une de ces bêtes qui mourut peu après.

Décès

Le 9 avril 1937, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Goulet. Inhumation à Montréal.

Baseball

Première assemblée de la saison chez M. J.-E. Daigneault, propriétaire de l'hôtel Windsor, à St-Rémi.

Étaient présents: MM. J.-A. Pinsonneault et U. Rose, représentant la National Breweries, J. Beauchamp, de St-Rémi, sec. de la ligue, Paul Jeanneau, de Ste-Martine, vice-président de l'assemblée, J. J. Piquette et Jérôme Gagnier de Ste-

Martine, J. Pellerin, D. Fredette et M. Gravel de Sherrington, J. Trudeau et J. Gadbois de Napierville, R. Myre de Hemmingford, R. Patenaude et René Thibert de Ste-Philomène, E. Gibeault de Sherrington. Les clubs de St-Etienne et St-Chrysostôme n'étaient pas représentés. Les organisateurs des divers clubs se sont réunis en comité et discutèrent de l'organisation de la ligue pour la nouvelle saison. Les brasseurs Dow se chargent de remettre à neuf tous les costumes et votent un montant d'argent à la ligue.

La proposition d'avoir des joueurs étrangers dans les équipes fut mise au vote. Le privilège fut accordé: Hemmingford, Napierville, Sherrington et St-Rémi votant pour et Ste-Philomène et Ste-Martine, qui ne comptent que des joueurs locaux dans leur club respectif, votant contre. Résultat 4 à 2. Il va sans dire que le résultat aurait été de 4 à 4, si les deux clubs absents, c'est-à-dire St-Etienne et St-Chrysostôme avaient été représentés; les directeurs de ces équipes ont toujours opté pour le recrutement local, ce qui est très logique.

Ce point sera certainement discuté de nouveau à la prochaine assemblée.

Living Room

Les artistes de cette importante fabrique canadienne-française seront à Sainte-Martine le 27 avril prochain. Le profit sera pour le Cercle de Fermières de Sainte-Martine. Les billets, déjà en vente depuis plusieurs jours, sont très en demande. Réservez le vôtre.

ST-ETIENNE

Mlle Marie-Ange Bergevin de Valleyfield passa ses vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Josaphat Bergevin, à St-Etienne où elle eut le plaisir de rencontrer plusieurs amis.

Samedi, le 3 avril, étaient de passage à Beauharnois Mme Maurice-V. Genez, de New-Jersey, ainsi que Mlle Corinne Bergevin, de Howick, chez leur frère, M. Josaphat Bergevin.

La semaine dernière, Mme Josaphat Bergevin, de St-Etienne, de passage à Aubrey, chez son père, M. Jean-Baptiste Couillard.

Deux charmantes dames visitent un cirque et tentent leur chance à la roue de fortune.

—Je prends le numéro 25, dit l'une. J'ai le pressentiment que le numéro de mon âge emportera le gros lot.

Ce fut le numéro 46 qui gagna.

—Ton pressentiment était vrai! dit l'autre avec son plus aimable sourire.

TOUTE FEMME SE DEMANDE:

Comment me trouve-t-on? Tant de femmes compromettent leur beauté en négligeant la constipation, qui souvent cause la perte de l'énergie, et donne un peau jaune, un regard éteint et une mauvaise teinte.

Cependant la constipation ordinaire se corrige bien facilement. Il suffit de prendre, chaque jour, deux cuillerées à soupe de Son Kellogg's ALL-BRAN avec du lait ou de la crème, et trois fois dans les cas obstinés. Prête à être servie, cette savoureuse céréale fournit les "matières inassimilables" requises pour stimuler et les vitamines B pour tonifier l'intestin.

Dans l'organisme, le Son ALL-BRAN absorbe le double de son poids d'eau et débarrasse doucement l'intestin. Il n'a pas l'effet factice des pilules et des drogues souvent inefficaces.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN, voyez-vous, est un aliment et non un remède; il soulage la constipation ordinaire naturellement et son action est sans danger. En vente chez votre épiciers. Fabriqué et garanti par Kellogg, à London.

St-Chrysostôme

Étaient dans cette localité, dimanche dernier: M. et Mme W. Brassard et leur fillette de Montréal, chez M. Ernest Crête.

M. et Mme Alphonse Dagenais et leurs enfants de Ste-Martine, chez MM. Zénophile Primeau et Alphonse Dagenais.

M. et Mme Albert Bonhomme, leur fils et leur fillette, de Montréal, M. et Mme Armand Parent, de Valleyfield, chez M. Roch Bonhomme.

M. et Mme Wellie Primeau et leurs enfants, d'Aubrey, chez M. Zénophile Primeau.

M. et Mme Josaphat Primeau, Mlle Marie Primeau, M. Gilles Primeau, de St-Stanislas de Kostka, M. et Mme Armand Primeau, de Valleyfield, en visite chez M. Albert Huot, dernièrement.

M. et Mme F. Asselin, de St-Antoine Abbé, chez M. Ernest Crête.

Partie de sucre

Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la cabane de M. Albert Huot, parmi lesquels étaient M. et Mme Albert Bonhomme, leur fils et leur fillette, de Montréal, M. Gilbert Huot, son fils, Mlles Cécile, Claire, Jacqueline et Marie-Claire Huot, de Ste-Martine, MM. Ernest Crête, Ubald Beaudin, Adélar Couillard, Raymond Bonhomme, Euchariste Huot, Mme Albert Huot, Mlles Violette-Em. Laberge, Madeleine et Ri-

ta Huot, Pauline Huot, un groupe d'amis de Montréal dont les noms nous sont inconnus.

Lundi dernier, Mme Albert Huot recevaient à la cabane Mère Marie-Alphonsine, supérieure du couvent de St-Chrysostôme, SS. M.-Rose-Anna, Elizabeth de la Croix, Henriette de la Providence, Claire-Ida, Mme Ernest Crête, Mlles Emilienne Laplante, Jeanne Bonhomme, Violette Em. Laberge. Étaient aussi présents: Mlles Madeleine, Rita, Cécile, Pauline, Lucille, Mariette Huot. Tous sont revenus enchantés de leur bel après-midi, remerciant Mme Huot de son charmant accueil.

M. Adélar Couillard a rendu visite à MM. Albert et Wilfrid Huot ainsi qu'à M. Emilien Laberge.

M. Aldemar Dagenais, de passage à Montréal, dernièrement.

M. Gérard Huot, actuellement à l'hôpital de Valleyfield, a subi une opération. Nos meilleurs voeux pour un prompt rétablissement.

LE COUPLE LE PLUS PASSIONNÉ DU MONDE

Le chef maquilleur d'une compagnie de films de Hollywood, Wally Westmore, vient de se livrer à une étude comparative des baisers des grandes stars du cinéma, en basant ses observations sur l'état des lèvres des artistes immédiatement après les scènes d'amour. Le groupe le plus passionné, à en croire cet éminent technicien, est Marlène Dietrich et Gary Cooper, dont les lèvres ont besoin d'être refaites après chaque baiser.

Tout au bas de sa liste on relève le nom de Mae West et de Fred MacMurray qui sont les amoureux les plus réservés et dont le maquillage sort intact des étreintes les plus fougueuses.

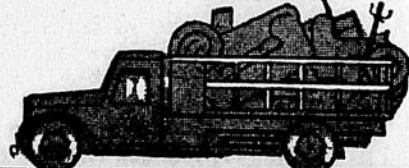
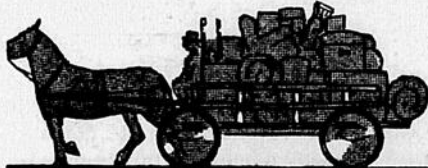
Il le saura bientôt

—Charles, cet homme qui tantôt t'a offert un cigare, est-ce un de tes amis?

—Je n'en sais rien, je te le dirai quand j'aurai allumé le cigare.

Garantie Satisfaction Economie
Tél. 310
Spécial: rideau 30c la paire et plus.
Buanderie Valleyfield

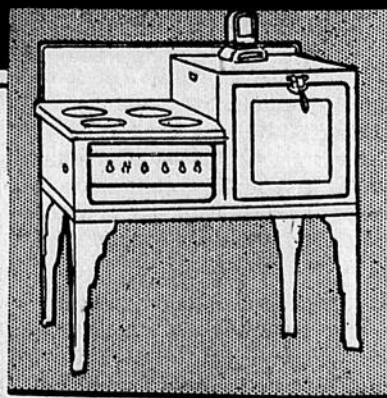
DEMEÑAGEZ VOUS ? CETTE ANNEE



PERMETTEZ NOUS DE VOUS DEMONSTRER LES AVANTAGES d'un Poêle Électrique

Si vous déménagez cette année, mettez votre vieux poêle au rancart et installez dans votre nouvelle demeure un poêle électrique moderne qui vous permettra de jouir de tous les avantages de la cuisson électrique.

La chaleur donnée par un poêle électrique moderne est si intense que l'eau bouille en 7 minutes. Ces poêles sont économiques... donnent des résultats parfaits et rehaussent l'apparence de la cuisine. Un régulateur automatique qui allume et éteint le feu du fourneau alloue à la ménagère beaucoup plus de loisirs. Ceci lui permet de faire cuire tout un repas pendant son absence.



Notre bureau local sera heureux de vous fournir les renseignements complets sur la cuisson électrique. Consultez nous dès maintenant de façon à ce que tout soit en ordre au 1er mai.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

NOUVELLES DE CHEZ NOUS

L'AGRICULTURE EST POSSIBLE EN ABITIBI

M. l'abbé Cloutier, missionnaire-colonisateur, prononce une très intéressante causerie sur la possibilité de cultiver les terres de l'Abitibi

Lundi soir, M. l'abbé Cloutier, missionnaire-colonisateur, prononçait devant un auditoire bienveillant une très intéressante conférence sur la colonisation en général et de l'Abitibi en particulier, Mgr J.-D. Nepveu y assistait ainsi que l'abbé A. Pilon. M. le maire de Valleyfield, M. A. Monette, échevin, M. le chanoine Mousseau, MM. les abbés Downs et Grondin, M. le Dr O.-E. Caza, M. Louis VI Major, M. D. Meloche, M. Legault, Mme L.-P. Godbout, Mme J. Malouin, Mme Billette, Mme T.-G. Amyot, Mme H. Brunet, Mlles H. Langevin, C. Charbonneau, H. Bergevin, Mlle M. Monette, A. Lafontaine, E. Durocher, et un grand nombre d'autres personnes.

Mlles Jeanne Laplante et Marie-Claire Chasle, M. le Dr et Mme Frappier eurent la bienveillance de prêter leur concours artistique à M. l'abbé Cloutier, Mlles Laplante et Chasle se firent entendre en duo avec la "Marche héroïque" de C. Saint-Saens, M. le Dr Frappier exécuta deux pièces de violon: "Zigeu-

nerweiser" de Pablo de Sarasate et "Mémoires de Vienne" de Kreisler. M. l'abbé Cloutier prouva que l'agriculture est possible en Abitibi et insista pour qu'un certain nombre de cultivateurs se décident à aller y examiner les possibilités d'établissement pour leurs fils. Il y a en Abitibi un grand nombre de terres déjà concédées et ouvertes où il serait avantageux de placer des gens de notre diocèse. "Ce qui manque à l'Abitibi actuelle, ce sont des cultivateurs autant que des colons."

Dans une seconde partie très élaborée, le conférencier exposa ses vues sur les méthodes, courageuses autant que logiques, que l'on devrait appliquer à un mouvement de colonisation: nécessité de travaux de reconnaissance et de pénétration dans une vaste région, par exemple dans la vallée de la rivière Laflamme, Bell Nottaway, nécessité d'y créer un centre industriel et commercial nouveau, vers lequel convergeront tout naturellement les colonies nouvelles.

(suite à la page 4)

M. Jos. Richer lâche la ligue

La Gazette de Valleyfield annonçait en primeur, la semaine dernière, la démission de M. Joseph Richer comme membre de la Ligue des Propriétaires.

Cette nouvelle a été confirmée par M. Richer lui-même qui a avoué qu'il ne ferait plus dorénavant partie de la Ligue pour les raisons que nous avons énoncées dans notre édition du 9 avril.

La Ligue des Propriétaires est un corps public important dans les cadres de la Cité de Valleyfield, dit-il, mais elle n'atteindra jamais son objectif si elle ne change pas sa politique élaborée jusqu'à ce jour.

Les discussions devraient être libres, continue-t-il, et chacun des propriétaires devrait avoir la liberté de parole, même si les opinions sont divergentes.

La ligue ne doit pas être la chose d'un homme; voilà pourquoi je quitte ses rangs, parce que je n'ai pu obtenir justice. J'ai tenté, continue M. Richer, des explications au sujet de ma conduite lors de la discussion des amendements à la Charte de la Cité. On m'a imposé le baillon; je ne puis souffrir cet état de choses.

Si je ne puis les défendre devant la Ligue des Propriétaires, il vaut mieux pour moi de me retirer pour ne pas freiner les ambitions d'un celui-ci ou d'un celui-là.



Une belle différence existe entre ces deux coiffures, que "certains" verront à l'occasion du couronnement. Elles ont été jugées comme très convenables pour les cérémonies royales. A GAUCHE voici une reproduction de la coiffure portée lors du couronnement de la Reine Victoria en 1837. A DROITE c'est la coiffure officielle de l'Association des Coiffeuses et Parfumeuses pour le couronnement.

Less institutrices fondent une nouvelle association

Mlle B.-E. Monette est élue présidente de l'Association des Institutrices de la municipalité de Salaberry de Valleyfield, vendredi dernier

Les institutrices de Valleyfield se sont réunies vendredi dernier, sous la présidence du directeur des écoles, M. Frédéric Girard, dans le but de se former en association pour le bénéfice de l'avancement de l'enseignement scolaire.

Le directeur des écoles a ouvert l'assemblée par une magnifique élocution qui a mis en relief le bien-fondé de toute association quand elle est dirigée par des personnes compétentes et imbues des meilleurs principes.

L'association dont vous êtes venues librement jeter les bases, dit-il, possède le caractère corporatiste qui connut ses succès au moyen-âge, que l'Eglise a toujours encouragé parce que basé sur la justice et la charité, et qu'elle souhaite ardemment voir revivre.

Approuvée par le Conseil de l'Instruction publique, encouragée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, soutenue par M. le Surintendant et reconnue par notre Commission scolaire, cette association naît sous les meilleurs augures et son succès dépendra uniquement de la bonne volonté de chacune de vous et du zèle désintéressé que vous saurez mettre à son bon fonctionnement.

Ainsi donc, mesdames, si le proverbe qui veut que "tout homme soit l'artisan de son propre bonheur ou de son propre malheur", a quelque fondement, je ne crains pas de dire que de votre attitude bienveillante, sage et dévouée, cette oeuvre qui tombe en vos mains comme un fruit mûr devra être l'instrument de votre bonheur.

Mais il faut vous convaincre que cette oeuvre est une oeuvre d'enten-

te, d'aide mutuelle, de prudence et de modération.

Pour qu'une oeuvre vive, non seulement il lui faut éviter les germes de désagrégation; il faut encore que ceux qui la soutiennent sachent lui insuffler un esprit actif, constructif, ardent, enthousiaste, souple, zélé, entreprenant, infatigable."

Toutes les institutrices ont répondu à l'appel du Directeur des Ecoles et se sont immédiatement formées en association officielle en élisant un bureau de direction.

Mlle B.-E. Monette a été élue présidente; Mlle Blanche Leduc, vice-présidente; Mlle Hermine Corbeil, secrétaire, et Mlle Elisa Bissonnette, trésorière. Les écoles de la Municipalité s'élisent respectivement une conseillère. Mlle Estelle Ladouceur pour l'école Marie-Rose; Mlle Marthe Thisdale pour l'école Ste-Cécile; Mme Florida Lafontaine, pour l'école de Salaberry; Mme Oscar Viau pour l'école Garneau, et Mlle Jeanne Corbeil, pour l'école Bellerive.

La prochaine assemblée de la nouvelle association sera tenue samedi le 17 avril à l'école Ste-Cécile.

Les institutrices désireuses de faire partie de l'association sont priées de donner leur nom.

Attention

Les organisateurs de la Tombola-Bingo avertissent le public que la soirée qu'ils donneront les 16 et 17 avril ainsi que la raffle d'un radio, dans la salle de l'église du Sacré-Coeur, est au profit de l'équipe de hockey, les Diables Rouges.

L'art domestique, le tissage

La Conférencière de l'Ecole des Arts Domestiques du Ministère de l'Agriculture, Mlle Desjardins, a donné devant le cercle des Fermières de Valleyfield, jeudi soir dernier, à l'Hôtel de Ville, une conférence sur l'art du tissage domestique.

La présidente, Mlle Yvonne Chèvrefils, a présenté Mlle Desjardins après que la secrétaire, Mlle Blanche Rousseau, eut lu les minutes de l'assemblée précédente.

Mlle Desjardins a traité dans une intéressante causerie de l'art du tissage sur la laine, le coton et de tous les travaux qui peuvent être exécutés sur un métier. Toute fermière devrait connaître cet art de tisser à la maison car c'est une source de richesse pour l'économie nationale. En effet tisser à la maison, c'est promouvoir l'élégance et le bon goût des choses de chez nous; c'est encourager la petite industrie et c'est faire preuve d'éducation essentiellement canadienne-française.

M. l'abbé Grondin a remercié la conférencière dans des termes choisis pour la qualifier de messagère de l'art domestique nationale et canadien-français. Il encourage tous les membres du cercle à suivre les données de la conférencière en pratiquant un patriotisme d'action pour établir chez nous la petite industrie.

M. Sauveur Gosselin a également adressé la parole pour remercier la conférencière et encourager les membres du cercle.

Tous les membres en règle peuvent se présenter au numéro 30, rue Champlain, pour y recevoir gratuitement un rosier.

Où se cache bien Mlle Alexina Duval?

Partie de Huntingdon le 28 février pour visiter une parente à Montréal, sa famille apprend récemment qu'elle n'a pas été vue depuis — La police recherche les traces de la disparue

M. Joseph Duval, cultivateur de Huntingdon, croit que sa jeune fille, Mlle Alexina Duval, a été enlevée par certains ravisseurs qui la garderaient dans un endroit inconnu afin de dépister toutes les recherches de la Sûreté Provinciale qui tente actuellement de la découvrir.

Mlle Duval est âgée de 26 ans et mesure 5 pieds et 5 pouces, et pèse environ 105 livres. Elle a la chevelure et les yeux bruns. Sa figure est de forme allongée. Comme marque distinctive, elle a une cicatrice sur une main.

La famille de Mlle Duval n'a reçu aucune nouvelle depuis son départ le 28 février dernier alors qu'elle devait se rendre chez une de ses tantes dans la Métropole. Après avoir subi une opération pour l'appendicite à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, elle se rendit chez elle à

Huntingdon où elle passa quelques jours de convalescence, puis décida d'aller passer quelque temps chez sa tante, à Montréal, Mme Robert Wallace, 542, rue Bourgeois.

A son départ de Huntingdon, elle n'avait que la minime somme de \$10. M. Duval était sans inquiétude, croyant sa fille chez la tante. Au cours de la semaine dernière, il apprit que sa fille ne s'y était guère rendue.

Après avoir fait des recherches, M. Duval croit maintenant que sa fille a été enlevée et sequestrée à son arrivée à Montréal dans un endroit où il lui serait impossible de donner signe de vie.

Le chef Aubé, de la Sûreté Provinciale, a chargé plusieurs de ses agents de faire les recherches nécessaires pour éclaircir cette disparition.

ON DIT QUE...

Le Maire et les Echevins de la Cité, lors de leur voyage dans la Cité de Champlain, furent surpris et chatouillés de la présence des délégués de la Ligue des Propriétaires.

Le Maire et les Echevins moins un ont reçu un accueil typique et tremblant de la part du Ministre du Travail, l'Honorable Tremblay.

L'Echevin Touchette aurait touché une note plus juste en décrochant l'octroi avec l'aide du Député Sauvé.

Les délégués de La Ligue sont revenus enchantés... Il ne se donnera pas de nouveaux permanents dans le salon de coiffure municipale. Quant aux chemins d'hiver, attendons la neige!

L'Assemblée des Ouvriers, à l'Hôtel de Ville, vendredi dernier aurait provoqué des déclarations regrettables de la part d'une association catholique. Le bonheur des uns ne fait pas toujours le malheur des autres...

Les travaux d'embellissement du printemps seront de beaucoup diminués par suite du nouveau contrat collectif. Les taux de Montréal et la carte de compétence alarment plusieurs propriétaires.

La pluie et le beau temps font plus pour le nettoyage des rues que la pelle des travailleurs.

La Fête Champêtre de la Police obtiendra un grand succès.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION,
Rédacteur en chef

RENE HALLE,
Gérant de la publicité

Casier Postal 99

24, rue Nicholson

Tél. 60

Vendredi, le 16 avril, 1937

"Droits juridiques à notre langue"

Déjà, précédemment, la Saint-Jean-Baptiste a parlé des moeurs canadiennes et du folklore. N'est-il pas maintenant à propos, dans tout ce branle-bas préparatoire au Congrès de la Langue Française de juin prochain, de traiter des droits juridiques du français en notre pays?

Notre peuple canadien-français, comme tout autre peuple, a naturellement droit à user de sa langue, mais comme dit l'axiome philosophique: "La puissance ne signifie pas le passage à l'acte", il arrive que bien qu'ayant le droit naturel à l'exercice de sa langue, le Canadien français n'en a pas nécessairement, de ce fait, les droits constitutionnels ou juridiques.

Non, et l'histoire le prouve: il a fallu lutter pour obtenir ce que nous avons.

Mais enfin, la question n'est pas de savoir comment nous avons obtenu nos droits, mais bien de savoir quels droits nous avons obtenus.

Interrogeons donc les textes de lois et voyons ce que l'on nous y reconnaît au point de vue de la langue.

Pour résumer une première tranche de notre histoire sous le régime anglais, soit de 1760 à 1840, ou depuis la Cession jusqu'au régime de l'Union, il suffira de faire remarquer que ce régime de l'Union si odieux aux nôtres, était un régime de punition en représailles de la révolte de 1837. Rien de mieux alors, pense-t-on, pour tenter de noyer les Canadiens français dans le courant anglais que l'union des deux provinces: Haut et Bas-Canada, et l'abolition de la langue française.

Donc, la langue française jusqu'en 1840 avait eu une existence légale.

Dépeupillé maintenant de son bien le plus essentiellement propre, le peuple ne céderait pas; il avait bien compris, comme dit Mgr Paquet, que son "sort était lié et son honneur associé" à la conservation de l'idiome national; il lutterait. Et, comme ajoute Mgr Paquet, on sent qu'il y a là une lutte décisive dont le droit et la vie morale sont l'enjeu. D'un côté, l'oppression brutale; de l'autre, l'héroïque résistance. La langue maternelle est le dernier asile où se réfugie la patrie mutilée. Et tant que de cet asile peut sortir et monter vers Dieu une protestation vigoureuse, la nationalité n'est pas morte: on n'a pu raser les frontières, on a pu démolir ses institutions, on a pas déraciné son âme.

Le régime de l'Union n'atteint pas son but: la nationalité vécut, l'âme canadienne-française demeura solidement enracinée. Autour de la langue s'organisa la lutte. La Fontaine prit la direction du mouvement: il fut le champion des droits

du français.

Crânement, fort de son droit, à la face même des membres du Parlement dont le siège était dans la province anglaise du Haut-Canada, Lafontaine protesta officiellement contre l'Acte d'Union en prononçant un vigoureux discours en français sur les droits de la langue.

La lutte fut si effective que dès 1848, le français reprenait des droits. Par un vote du Parlement, le français était déclaré langue officielle, tout comme l'anglais, sur le parquet de la Chambre. Lafontaine, et derrière lui, le peuple canadien-français avait gagné la lutte et remporté les honneurs.

Restait à effacer complètement ce régime d'iniquité. Ce fut l'acheminement vers l'Acte Confédératif, oeuvre des Pères de la Confédération: Taché, McDonald, Cartier, Brown, McGee, Chapais et autres.

Il est superflu de dire qu'un article de la loi confirmait positivement les droits du français au pays: l'article 133 relatif au français dans la chose publique, gouvernements fédéral et provinciaux.

D'ailleurs, les Anglais se seraient-ils refusés à la reconnaissance constitutionnelle de nos droits que la Confédération serait restée à l'état de projet, ce régime ayant précisément pour but de faire justice aux deux races dominantes du pays, l'une par droit de premier occupant avec une civilisation adulte, l'autre par droit de possession du territoire.

Des fanatiques anglais néanmoins s'opposaient à la formule: "un drapeau, deux peuples." Ils clamaient bien haut l'argument du droit de conquête qui, pour eux, abolissait tout autre droit.

McDonald passa outre leurs protestations. Il reconnaissait l'esprit étroit de ces gens qui ignoraient totalement la signification du mot "conquête" en rapport avec le mot "civilisation"; qui ne pouvaient comprendre que par la conquête, (si conquête il y avait eu!) nous étions devenus sujets de Sa Majesté Britannique et non esclaves. Nous priver de notre langue au nom de ce cri de conquête eût été se méprendre sur le sens, pourtant bien distinct, des mots "force" et "droit."

McDonald était mieux intentionné envers nous et mieux avisé que ses compatriotes fanatiques. Lui-même déclara, après la signature de l'Acte Confédératif par les Pères: "Il n'y a pas de race dominante en ce pays, il n'y a pas de race conquérante; en toutes matières—langue, religion, propriété ou personnes—les sujets britanniques possèdent des droits égaux."

(à suivre)

(Ludger D. Collaborateur à cette rubrique cède sa place à un philosophe du Séminaire)

L'Heure des amateurs

L'HEURE DES AMATEURS

"L'heure des amateurs", créée par la radio américaine pour ceux qui croient avoir du talent et voudraient risquer leur chance devant les innombrables auditeurs sans-filistes, fait de terribles ravages aux Etats-Unis. En effet, de tous les côtés du pays, des amateurs accourent à New-York, dans la plupart des cas pour un débat unique et malheureux. Telle cette pauvre Canadienne qui dépensa ses dernières économies pour amener à New-York ses deux enfants joueurs de cornemuse. Il fallut la rapa-

trier aux frais du Dominion. Ou encore cette jeune femme qui acceptait les pires privations à New-York dans le vain espoir de charmer le public new-yorkais par le chant de la tyrolienne. Un employé de chemin de fer expédia à New-York son jeune fils, estimant qu'il y ferait une brillante carrière comme chanteur. L'insuccès du garçon ne découragea pas le père, qui voulut que son fils chantât dans les boîtes de nuit. Il fallut l'intervention du tribunal pour enfant pour que l'adolescent réintégrant le domicile paternel.

Le Pavillon Catholique Pontifical

L'Eglise catholique participera officiellement à l'Exposition internationale qui s'ouvrira à Paris en mai prochain. Un comité a été formé sous le patronage de S. Em. le cardinal Verdier qui veut profiter de l'occasion pour faire mieux connaître le catholicisme et ses oeuvres. L'animateur de ce Comité — il porte le nom de Commissaire général — est un jésuite, le P. de Reviers de Mauny qui s'est déjà conquis une réputation remarquable dans ce genre de travail. C'est à lui qu'avait été confié la participation catholique à l'exposition coloniale de Vincennes, il y a trois ans. Ce fut un succès.

Un reporter de la "Vie catholique" est allé interviewer le P. de Mauny. Voici le début de cet intéressant reportage.

Au 3 de la rue Chardin... un rez-de-chaussée plein de maquettes, d'ébauches... aux murs, des affiches des plans, des photos... Sur les tables, des paquets de prospectus. Aux claviers de leurs machines à écrire, deux secrétaires très occupées. Tout au bout, dans son bureau, le R. P. de Reviers de Mauny, portant une ample soutane, qui ne cache ni une chemise noire, ni une chemise rouge, mais au moins des manchettes couleur d'exposition.

Le R. P. de Mauny, jeune d'allure, fixe sur moi des petits yeux pétillants d'esprit, dont on ne sait s'ils sont à la limite de la malice ou de la bienveillance, et c'est, tout de suite, avec décision et chaleur, qu'il répond à nos questions.

— Que sera le Pavillon Catholique Pontifical (titre officiellement retenu)?

— Si l'U.R.S.S. veut dresser, sur le doux ciel de Paris, la silhouette de deux robustes travailleurs, tendant, à bout de bras, l'un la faucille des champs et l'autre le marteau de l'usine; si l'Allemagne veut mettre son aigle impérial au sommet d'une tour massive et carrée, cet aigle déployant ses ailes sur un écusson marqué de la croix gammée, l'Eglise catholique veut dresser son campanile assez haut pour passer au-dessus de ces deux mystiques; Elle veut hisser la Vierge, la Madone de douceur et de Paix, aussi près que possible du Ciel.

L'Agriculture est possible en Abitibi

(Suite de la page 3)

Ces travaux devraient être entrepris de façon à y consacrer les crédits de chômage et à y employer la main-d'oeuvre inemployée des vieux comtés. Ce qui créerait pour ces vieux comtés un chantier actif de travaux utiles à la province. Il n'est pas avantageux d'établir sur un lot une famille avant que ce lot puisse produire une partie des choses nécessaires à la subsistance. Il faut préparer le terrain, le cadre des nouvelles paroisses.

M. le conférencier a enfin suggéré d'employer une partie des crédits votés dernièrement par Ottawa pour aider la jeunesse, à la création de centres éducationnels actifs en pays de colonisation. "Nous croyons, disait-il, que des groupes de jeunes gens choisis pourraient faire un travail utile en pays de colonisation et qu'un certain nombre de ces jeunes gens qui aujourd'hui n'y connaissent rien, prendraient goût à la terre et finiraient par s'y établir."

Il concluait par ces belles paroles: "Il y avait en France vers 1640 des hommes qui voyaient l'île et la ville de Montréal en rêve. Ces rêves-là ont inspiré les fondateurs de notre première société de colonisation, la "Société de Notre-Dame de Montréal," ont inspiré les fondateurs de Ville-Marie."

"Il y a de ces rêves qui donnent la sensation de la réalité et le goût des grandes entreprises. Révez quelquefois aux grands espaces inconnus de notre Nord, à ses sombres forêts,

VOYAGE

Nos jours s'écouleraient en ondes de bonheur, Et nous traverserions vers l'Orient mystique, Portant à nos regards les ferveurs extatiques Des fils purs de la terre asséchés de leurs pleurs.

Notre marche atteindrait les lointains empereurs, Les pharaons, les grands des peuples exotiques, Et les marbres, les ors, les mausolées antiques: Tout doublerait en nous l'élan de nos ardeurs.

Et tu me parlerais, dans ces ruines sublimes, De seul symbole humain survivant à l'abîme Du grand amour qui de tout temps, sur tous les fronts, Alluma des splendeurs qui ne peuvent s'éteindre. Tu me dirais que ton amour n'a pas de nom Et que rien de cet or ancien ne peut l'atteindre.

Et puis, nous partirions vers ce fervent voyage. Notre amour doublerait la beauté de ces lieux. Je serrerais en toi la main d'un demi-dieu, Et nous regarderions la mer du bastingage.

L'immensité des flots ne serait qu'un ombrage A l'infini de nos désirs et de nos yeux. Nous voguerions ainsi jusqu'au rivage heureux, Où l'éternel soleil éclaire les visages.

Et là, nous marcherions dans la splendeur des jours. Tous les vieux continents nous offriraient leurs villes, Leurs villages, leurs coins isolés et leurs bourgs.

Venise, Budapest, Moscou, Rome, et Séville, Paris, Londres, Cologne et leurs fronts éternels Feraient briller sur nous la clarté de leur ciel.

Roger Brien.

à ses rivières et à ses lacs immenses. N'en ayez pas peur. C'est par là que doit passer maintenant l'aventure d'une grande nation française et catholique, toujours conquérante, vaillante et sainte."

CARTES PROFESSIONNELLES

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Tél. Bureau 500, Résidence 67

Gontran Saintonge, AVOCAT, VALLEYFIELD

Bureau du samedi à Beauharnois de 9 hrs. a.m. à 2 hrs. p.m. Pour affaires pressantes s'adresser à l'hôtel Russel.

L.-C. Tassé NOTAIRE

BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette Avocats VALLEYFIELD

Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc. 46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Dr. Armand Clairmont Chirurgien-Dentiste

2, Ch. St. Louis, Beauharnois
Tél. No. 111
Bureau à Ste-Martine tous les jeudis de 10.00 a.m. à 5.00 p.m.

Armand Longtin, AVOCAT, rue Dalhousie, HUNTINGDON, QUE.

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan (Successeur de J.-H. Sullivan) ARPENTEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL Valleyfield, P.Q. Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
Hcéncié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Robert Besner, NOTAIRE Bureau: 64, rue Ste-Cécile, Résidence: 62, rue Ste-Cécile, Téléphone 38, VALLEYFIELD

Pitkin désavoué

M. Carl-W. Ackerman, directeur de l'Ecole de journalisme de l'Université Columbia, a, dans une déclaration publique, dégage l'école de toute responsabilité au sujet des paroles désobligeantes du professeur Walter-B. Pitkin envers les Canadiens français — paroles qui ont été censurées par une résolution de l'Assemblée législative de Québec.

M. Ackerman a ajouté que cette déclaration est faite de sa propre initiative, avec l'approbation du Dr Nicholas-Murray Butler, président de l'Université.

"J'espère bien, a dit le principal Ackerman, que les citoyens et la presse du Canada comprendront qu'ils jouissent de notre plus haute admiration et de notre entier respect. J'ai confiance qu'ils seront charitables et voudront bien établir une distinction entre la libre expression de l'opinion d'un professeur et les sentiments de l'Ecole de journalisme."

Déclaration motivée par le nombre des protestations

On sait que l'Université Columbia a reçu nombre de lettres de protestation contre le professeur Pitkin, à la suite de la publication de sa fameuse lettre, dans laquelle il traite les Canadiens français de la Nou-

velle-Angleterre de "bestiaux" et dit leur préférer les nègres de l'Alabama". M. Ackerman fait bien voir le nombre de ces protestations lorsqu'il ajoute:

"Nous avons pour politique de permettre à tout membre de notre faculté entière liberté de pensée et d'opinion. Comme individu, le professeur Pitkin a droit à ses propres opinions et doit être lui-même responsable de la façon dont il les exprime.

"Cet incident au sujet duquel tant de citoyens du Canada et des Etats-Unis ont protesté, regarde l'Ecole de journalisme en autant que les noms de notre maison et de l'Université ont été unis aux opinions et activités du professeur Pitkin.

"Afin que les nombreux amis de notre école au Canada et les étudiants qui se préparent à y entrer puissent justement juger de notre liberté académique et de notre attitude à ce sujet, je tiens à déclarer que les opinions personnelles du professeur Pitkin ne représentent point les vues de l'Ecole de journalisme. En aucun temps, au cours des six années que j'ai occupé mon poste de principal, le professeur Pitkin a-t-il été autorisé à représenter l'Ecole de journalisme ou à faire des déclarations en son nom.

Conseil de St-Anicet

Assemblée régulière tenue le 5, avril, à deux heures p.m., présidée par le maire Jas. B. Narey, le conseiller Alfred Primeau absent.

Proposé par le cons. Edmond Carrière, secondé par Charles Trépanier, que les comptes suivants soient payés:

Pierre Vaillancourt, \$1.75; Lorenzo Dubois, \$1; Lucien Carrière, \$1.25; Eméry Leblanc, \$1.25; Ernest Carrière, \$0.88; Horm. Deschamps, \$1.13; Raphaël Hart, \$1; Nap. Hainault, \$1.75; Arthur Trépanier, \$5.50; Earl McNicol, \$1; Paul-Emile Trépanier, \$0.81; Jos. T. Smythe, \$5; Elie Hurteau, \$0.63; Ernest Hurteau, \$0.63; Hildas Hunault, \$0.63; F.-X. Hurteau, \$2; Frs Haineault, \$1.13; Albert Haineault, \$0.63; Rosario Lepage, \$0.63; Edmond Brodeur, \$0.63; Wilfrid Hart, \$0.63; Aurèle Levac, \$0.63; Fabien Castagner, \$1; Hildas Hainault, \$1; Nap. Haineault, \$0.50; Edouard Laparé, \$3.50; Ovila Pilon, \$4.50; Antoine Castagner, \$4.50; F.-E. Latrelle, \$9.65; W.-L. Carr, \$45.

Proposé par cons. D. Rankin et secondé par le cons. Charles Trépanier, que M. Alex. Ouimet soit nommé inspecteur agraire pour le village à la place de M. Napoléon Lécuyer, démissionnaire. Approuvé.

Proposé par le conseiller Anselme Latulipe et secondé par le conseiller Avila Robidoux, de porter au rôle d'évaluation les noms suivants: Alpha Caza, Omer Morin, Ernest Ouimet, nouveau propriétaire du lot No 425, appartenant à M. Michel Primeau et que l'évaluation soit de \$112.50; et que l'évaluation sur le lot No 393 soit aussi de \$112.50. Approuvé.

Proposé par le conseiller N.-D. Rankin et secondé par le conseiller Anselme Latulipe, qu'un taux d'intérêt de 6% soit chargé sur les arrérages dus, pour le coût de l'ouvrage fait dans le Cedar Creek, à partir du 5 janvier 1937.

Prop. par le conseiller Charles Trépanier et secondé par le conseiller Avila Robidoux, que les assemblées du conseil soient à l'ave-

St-Urbain

Semaine du 9 avril

Mme Israël Doré, M. Z. Ste-Marie, MM. Raymond et Yves Ste-Marie, les invités de M. et Mme Philippe Boyer, de St-Louis de Gonzague, dimanche dernier.

M. et Mme Siméon Beaudin, chez M. et Mme Alphide Laberge.

M. et Mme Donat Milord, M. et Mme Albert Doré, M. et Mme Larocque, M. et Mme Denault, Mlle Denault, M. le notaire et Mme Poupart, M. le notaire R. Poupart, chez MM. Philorum et Raoul Doré, dimanche dernier.

Mlle Marguerite Poupart, M. Philippe Poupart, de Montréal, en fin de semaine chez Mme H. Sabourin.

M. J. A. Gauthier, de St-Rémi, passe quelques jours chez M. Appolinaire Chouinard.

M. et Mme Duval et leur fille, de Montréal, ont passé une semaine chez le docteur R. Archambault.

M. et Mme A. Desgroseillier et leur famille, de Montréal, chez M. E. Desgroseillier. M. et Mme René Barrette, M. et Mme Henri Barrette, à Ste-Thérèse de Blainville, dimanche dernier.

M. Ulice Boissonneault, curé de Ste-Agnès de Dundee, rendait visite à son frère, M. l'abbé René Boissonneault, ces jours-ci.

M. l'échevin Arsène Bonnier, Mlle Florentine Bonnier, de Montréal, M. et Mme Léo Bonnier et leur famille, de St-Jean-Chrysostôme, les invités de M. et Mme A. Bourgie, dimanche dernier.

M. et Mme J. Tessier, M. et Mme F. Laberge, M. A. Hébert, de Ste-Martine, chez M. Jean Barrette, dimanche dernier.

Mlle Lucie David, de Montréal, l'invitée de Mlle Alice Ste-Marie, dimanche dernier.

M. Claude Toupin, de St-Isidore, chez M. R. Ste-Marie, dimanche.

M. Honoré Myre a fait l'acquisition d'une maison dans le village. Cette maison appartenait à sa mère. Mme Z. Myre et sa fille Blanche

quitteront St-Urbain pour aller habiter Montréal.

M. et Mme Charlemagne Lasalle, de Ste-Martine, chez M. Raoul Vignet.

M. et Mme R. Lachapelle, chez M. et Mme Appolinaire Chouinard.

Ste-Philomène

Naissance

Le 31 mars, à M. et Mme Roch Pagé née Béatrice Poirier, un fils baptisé Joseph Marc André. Parrain et marraine, M. Henri et Mlle Madeleine Pagé, frère et sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Alphonse Yelle, tante de l'enfant.

Remerciement

M. Armand Fortin remercie sincèrement toute la population de Ste-Philomène et des environs pour sa grande générosité à son égard.

Mme Arthur Desjean de Valleyfield, de passage chez ses parents.

M. et Mme Fortunat Brails de St-Rémi, en visite chez M. Wilfrid Boursin.

M. Donatien et Mlle Marguerite Bourgogne, de Ville St-Pierre, chez leur grand'mère, Mme Albert Schink.

M. et Mme Ubald Goyette, de Beauharnois, chez Mme J.-B. D'Amour.

Mlle Ubaldine Patenaude, chez M. et Mme Zénon Patenaude.

M. Georges et Lucien Prud'homme, de Lacolle, chez leur grand-père, M. Albert Prud'homme.

MM. Rolland Pinard, Roch Pinard, Jean D'Amour, Marcel Pinard, Mlles G. Laurendeau, J. Grisé, M. Pinard et R. D'Amour, en partie de sucre chez M. A. Caron.

La récolte de sirop d'érable n'est pas abondante. Plusieurs n'ont récolté que quelques gallons.

Huntingdon

Mme J.-H. Lefebvre recevait à une partie de "500" jeudi dernier. Les invités étaient Mmes P.-J. Lefebvre, F. Murphy, F. Allard, O. Michaud, W.-E. Lefebvre, L.-G. Pelletier, Tremblay, E. Guérin, Gravel, M. Laberge et J.-E. Caza. Le premier prix fut gagné par Mme Gravel, le deuxième par Mme E. Guérin.

Les téléphones ruraux coûtent moins cher maintenant!

Le 1er avril, le tarif des téléphones ruraux a été réduit de 25 sous par mois — \$3.00 par année.

C'est une économie annuelle de plus de \$100,000 pour les cultivateurs du Québec et de l'Ontario.

Autres réductions

Postes combinés—

réduits de 30 à 15 sous par mois de plus qu'un poste mobile (en vigueur avec les comptes de mai).

Frais d'installation—

Les téléphones commerciaux sont réduits de \$2.25 à \$2.00.

Frais de raccordement—

(où l'appareil est en place) pour téléphones commerciaux, réduits de \$1.15 à \$1.00; les frais de déplacement intérieur sont réduits de \$2.00 à \$1.00 (en vigueur le 1er avril).

Communications interurbaines à

faible distance—

Les appels de personne à personne tarifés à 20 sous sont réduits à 15 sous. Le supplément exigé pour le virement des frais d'appel entre postes peu éloignés est aboli (en vigueur le 1er avril).

Appareils pour les sourds—

Ce type d'outillage mis à la disposition de ceux qui ont l'ouïe dure, est réduit de \$2.50 à \$1.50 par mois.

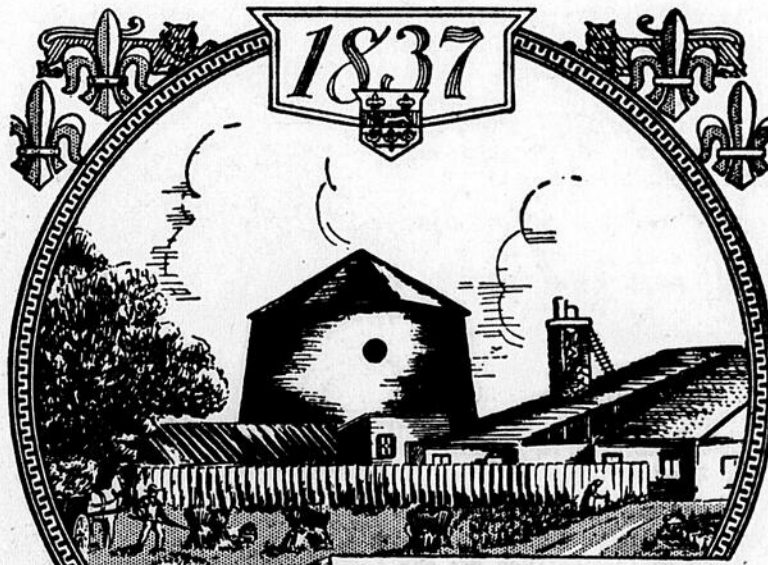
C'est le moment de commander votre téléphone. Notre représentant local vous exposera volontiers les avantages du téléphone sur la ferme. Celui-ci vous économisera beaucoup plus que son coût, particulièrement au tarif réduit.



nir tenues à 7 heures du soir. Approuvé.

Prop. par le cons. Charles Trépanier et secondé par le conseiller Edmond Carrière, de réparer le trottoir à partir de l'entrée, à côté du magasin Quenneville, au chemin du quai sur une longueur de 160 pieds à peu près. Approuvé.

Un règlement portant le numéro 88 fut adopté par le conseil. Ce règlement a pour but d'obliger les propriétaires à couper les broussailles le long des chemins publics.



LA TOUR MARTELLO

Savez-vous que... ?

... la Tour Martello de Québec est un point de repère des temps passés... que le gin de Kuyper, avec sa réelle saveur de Hollande, est resté un symbole de pureté et d'excellence et, depuis plus de cent ans, la boisson favorite des réunions canadiennes.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40 \$ 265 ONCES,

26 \$ 190 ONCES,

10 ONCES, 85¢

Cette Réelle Saveur de Hollande

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam Hollande—Maison fondée en 1695.

Coteau-du-Lac

Assemblée du conseil

A une session du conseil municipal de St-Ignace de Coteau du Lac, tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, le 5 avril 1937 à 8 hres de l'après-midi, étaient présents M. le maire Alfred Blanchard et messieurs les conseillers Elie Lalonde, Albert Poirier, Alcidas Pigeon, Omer Lecompte, Armand Gauthier, Conrad Leroux, formant quorum.

Il est proposé par Omer Lecompte appuyé par Alcidas Pigeon, et résolu:

Que cette corporation prie le ministre de la voirie de faire entretenir et réparer, conformément aux dispositions de la loi de la voirie, aux frais du gouvernement, par le surintendant général de l'entretien et de la réparation des chemins, les chemins améliorés suivants, savoir: chemin St-Emmanuel, grav. 1099 pieds; chemin sud Riv. Delisle, grav. 9210 pieds; chemin nord Riv. Delisle, 2981 pieds.

Mariage

Samedi, le 10 avril, avait lieu à l'église N.-D. de Grâce, le mariage de M. Henri Marleau, agent d'assurance de la Confédération, demeurant à Coteau du Lac, à Mlle Bernadette Dicaire, fille de M. Adélaïde Dicaire de la paroisse de Ste-Justine de Newton. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Séguin, des Cèdres. M. Gérard L'Ecuyer, ténor de la chorale de Coteau du Lac, chanta "Ave Maria" de Gounod. Il était accompagné à l'orgue par Mlle Cécile Lévesque.

Après la messe, les mariés et les invités se rendirent à la gare Windors où les amis de M. Marleau ainsi que les principaux membres de la compagnie d'assurance Confederation lui donnèrent une cordiale réception. Il y eut chant et musique par M. H. Marleau, violoniste, et M. Girard L'Ecuyer au piano. Après s'être bien amusés, les mariés et les invités se rendirent au lieu du départ où l'heureux couple parti pour un voyage à Chicago. Ils y passeront une quinzaine.

Tableau d'honneur pour mars Académie Wilson

Cours sup. 6e année. — Albert Pigeon, 89; J.-Marie Besner, 81.

5e année. — Gérard Sauvé, 88.5; Jean-Paul Poirier, 82.5.

Cours moyen. — Philippe Legros, 96; Germain Vincent, 94; André Séguin, 91.

Cours inférieur. — André Raynaud, 91; Fernand Pigeon, 87; Guy Lavigne, 84.

P. Paul Pharand, 95; Jean-Paul Létourneau, 93; Roger Deguire, 90.

Cours prép. — Lucien Vincent, 90; Gilles Isabelle, 87; Claude Besner, 84.

Ste-Barbe

M. et Mme J.-Lionel Benoit, leur fils Alcide et leur fille Lucille, ainsi que Mlle Jeanne Tremblay visitèrent chez M. Josaphat Benoit et chez M. Albin Robert, de St-Timothee à l'occasion de la fête de Pâques.

Mlle Annette Lalonde était de passage chez son père, M. Honoré Lalonde, à l'occasion de Pâques.

Mlle Agathe Poirier, en visite chez son père, M. Josaphat Poirier, le jour de Pâques.

M. Robert Poirier, de Valleyfield, était en visite chez son oncle, M. Josaphat Poirier, le dimanche de Pâques.

Mlle Marie-Ange Pilon de St-Stanislas ainsi que M. Sylvio Benoit, étaient à dîner chez M. Emile Leduc, à l'occasion de Pâques.

M. et Mme Roméo Girouard étaient à souper chez M. Zenaüs

Club de balle-molle

Assemblée générale des amateurs de balle-molle de Coteau du Lac, chez M. Dosithee L'Ecuyer, à laquelle étaient présents MM. Bruno Sauvé, Lionel Denis, Raymond Denis, Jean-Paul Deguire, Gaétan Sauvé, Henri Séguin, Fidèle Séguin, Laurent Cadieux, Thomas Hallahan, Paul Cadieux, Gérard Ménard, Jean-Louis Denis, Clet L'Ecuyer, Jules Sauvé. M. Bruno Sauvé fut nommé président de l'assemblée générale, et M. J. Sauvé secrétaire temporaire. La nomination d'un comité fut résolue unanimement comme suit: M. Léo Paquette, président; Clet L'Ecuyer, secrétaire-gérant; Jean-Paul Lalonde, capitaine.

Directeurs: MM. Maurice Langevin, Laurent Cadieux, Gaétan Sauvé, Jean-Paul Deguire, Thomas Hallahan, Raymond Denis, Henri Séguin, Raymond Ménard. Le quorum des directeurs sera de quatre membres.

Membres honoraires: M. le Dr Elzéar Deguire, M. Alphonse Blanchard, M. Alfred Blanchard, M. Albert Babin.

Résolu à l'unanimité que la nomination de l'organisation soit remise à la prochaine assemblée.

Carnet Social

M. l'abbé Joseph Martin, curé de Côte St-Paul, était de passage chez M. et Mme Dosithee L'Ecuyer, vendredi dernier.

M. Paul de Laboursodièrre et Mlle Marie de Laboursodièrre, étaient de passage, dimanche dernier, chez leur grand'mère, Mme Vve Jos. Léger.

Mlle Léa Lacombe est en promenade chez ses parents, M. et Mme Joseph Lacombe.

Monsieur L. Giroux, père des actrices, Mlles Germaine et Antoinette Giroux, a passé la fin de semaine parmi nous.

Mme Rodolphe Ouimet était de passage, la semaine dernière, chez M. et Mme Dr Elzéar Deguire, maire de Coteau du Lac.

M. Adolphe Quinlan, ingénieur pour la Fraser Brace, était de passage, dimanche dernier, chez sa soeur, Mlle Pauline Quinlan, institutrice aux cours anglais au couvent des SS. de la Providence.

Commission scolaire

A une assemblée tenue la semaine dernière à l'Académie Wilson, étaient présents: MM. Alphonse Blanchard, prés., J.-Ernest Leroux, sec., Gaspard Legros, Albert Isabelle, Joseph Pigeon, commissaires.

Sur proposition faite, le réengagement du personnel enseignant procéda comme suit: à l'Académie Wilson, M. Jean-Baptiste Létourneau, instituteur; Mlles Germaine

Tremblay, à Pâques.

Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait chez M. Arthur St-Aubin, pour une partie de sucre.

Dimanche dernier, M. et Mme Léandre Verner et leurs enfants visitèrent chez M. Hervé Haineault.

M. et Mme Lionel Benoit, leur fils Alcide et Mlle Jeanne Tremblay visitèrent M. et Mme Aldéric Daoust et Wilfrid Daoust d'Hinchinbrooke, ainsi que M. et Mme Aldéric Tremblay de Glen Elm, samedi et dimanche derniers.

Mariage

Mercredi, le 1 mars, M. Aldéo Léger, fils de M. Omer Léger, conduisait à l'autel Mlle Yvonne Legault, fille de M. Aldéric Legault. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le curé John Morand.

Méthot et Valentine Rousselle, institutrices; Ecole Rivière Delisle, Mlle Simonne Leroux; Ecole Pont-Château, Mlle Marguerite Arsenault.

Décès

Le couvent des SS. de la Providence de Coteau du Lac est en deuil de son ex-supérieure, Mère Victorin.

Elle est décédée samedi matin à l'Hospice Gamelin. Née Marie-Alexina Auclair, Soeur Victorin était la fille de feu Mélasippe Auclair, autrefois de St-Vincent de Paul dans le comté de Laval. Les funérailles eurent lieu lundi matin en la Maison Mère des Soeurs de la Providence. La défunte laisse dans le deuil deux frères, MM. Eugène et Ulric Auclair; deux soeurs, Mme Luc Gauthier (Malvina), et Mme P.-N. Boudreault (Bernadette); un neveu, Louis-Philippe Auclair; deux nièces, Mlle Jeanne Auclair et Mme Paul-A. Caron (Juliette Auclair).

La débacle

La crue des eaux et la débacle des glaces ont interrompu le trafic des voitures dans certaines parties de la Rivière Delisle. La rivière Delisle, rendue menaçante par les fréquentes averses de la semaine dernière, a interrompu pour quelques jours le trafic. De cinq à six pieds d'eau couvraient le chemin conduisant à Coteau du Lac, jeudi dernier. La rivière est rentré dans son lit durant la journée de samedi.

Partie de cartes

Une partie de cartes aura lieu samedi, 24 avril, à 8h. 30 du soir, au couvent des Soeurs de la Providence de Coteau du Lac. Il y aura prix de table et de présence. Cordiale invitation à tous les amis de l'oeuvre.

Pavillon Wilson

Il y aura, samedi, le 17 avril, au Pavillon Wilson, une soirée organisée par les artistes de la Living Room, au profit de l'Ecole Industrielle de Coteau du Lac.

Anniversaire

Lundi soir, le 5 avril, chez M. et Mme Dosithee L'Ecuyer, il y eut partie de cartes et musique. Parmi les invités, on remarquait Mmes Omer Pharand, Joseph Langevin, M. et Mme Armand Delisle, Mlles Gilberte Langevin, Germaine Pharand et plusieurs autres.

St-Louis de Gonzague

A une assemblée du conseil, le 5 avril 1937, tous les conseillers sont présents, sauf Arch. McCaig, sous la présidence de S. H. le maire Domina Daoust.

Proposé par M. Elzéar Vinet appuyé par Victor Parent, que la question de l'amélioration des chemins soit remise à la prochaine séance du Conseil.

Que le compte de \$3.25 à D. Beaulieu pour réparation à une charrue soit payé.

Proposé et secondé par R. Laberge et Albert Payant, que les charrues préposées à l'entretien des chemins d'hiver soient peinturées et réparées et que chaque conseiller fasse faire les réparations à la charrue de son arrondissement.

Proposé et secondé par Joseph Boyer et Albert Payant, que les assemblées du Conseil aient dorénavant lieu à 7 heures du soir.

Déplacement

Mlle Noëlla Laurin, de Notre-Dame de Grâce était de passage à St-Louis, en fin de semaine, l'invitée de Mlles Bougies.

Mlle Imelda Groulx de St-Laurent, était ici, en fin de semaine, au presbytère de St-Louis.

Ste-Clothilde

Résultat final du tournoi mixte

M. Armand Rochefort, organisateur

Mlle Anita Soucy et M. Emile L'Ecuyer, 1137, \$3.00.

Mlle Réjeanne Thibault et M. E. Pilon, 1130, \$1.50.

Mlle C. Doyon et M. G. Perry, 1060, \$1.50.

Mme Laplante et M. J. Jourdain, 1049.

Mlle Leduc et M. E. Martin, 1023, Mlle A. Bonhomme et M. L. Hallé, 1019.

Mlle Daoust et M. M. Emond, 1012.

Mlle E. Gobeil et M. A. Bériault, 1008.

Mlle Vachon et M. D. Whalley, 958.

Mlle E. Cuerrier et M. A. Randall, 948.

Mlle D. Sunstrum et M. P. Sunstrum, 943.

Mlle A. Thibault et M. M. Leduc, 863.

Mlle R. Thibeault et M. H. Finn, 818.

Mlle J. Primeau et M. H. John, 779.

Mlle A. Sunstrum et M. P. Pau-

St-Etienne

Dimanche dernier, à l'occasion d'une partie de sucre chez M. Joseph Parent de St-Etienne, étaient réunies les invitées de sa fille. Parmi celles présentes, l'on remarquait Mlles Reine Girouard, cantatrice, Marie-Ange Bergevin, future acrobate, Marie Des Neiges Laberge et Lucille Laberge.

Après s'être bien amusées, toutes se séparèrent, emportant le meilleur souvenir de cette fête champêtre.

Dimanche dernier, un groupe de jeunes gens se réunirent chez M. Léonidas Ménard pour une partie de sucre. Tous s'amuserent avec entrain et s'en retournèrent enchantés de leur après-midi.

Dimanche dernier, Mlle Solange Ménard, de St-Louis de Gonzague, de passage chez ses parents à St-Etienne.

Un groupe d'amis du Village St-Pierre se rendaient à St-Etienne chez Mlle Marie-Ange Bergevin, de Valleyfield, qui était de passage chez ses parents. Parmi ceux présents, l'on remarquait: Mlles Emma Lusier, Gertrude Cairns, Yvette Sénécal, MM. René Robidoux, Gérard Lazure, Vincent Bourcier, Lucien Robidoux, Elzéar Edmond, Téléphone Lussier, Elzéar Lussier, Eucher Sénécal, Albert Morissette, Yvan Lazure et Robert Cairns.

Quelques amis de Saint-Etienne étaient aussi du nombre: Mlle Reine Girouard, pianiste, et MM. Paul Daoust, violoniste et Jean-Louis Ménard.

Ils se quittèrent à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir et se promettant de revenir.



Quelle est cette Amazone?

LA VIE AGRICOLE

Notre ignorance

C'est une curieuse idée que j'ai là, n'est-ce pas, que de penser que notre ignorance peut jouer un rôle dans le jeu de l'offre et de la demande. Rien n'est plus vrai cependant.

Pour vous en convaincre vous pouvez vous-même, presque tous les jours, en faire l'expérience. Faites l'ignorant quant au prix réel du marché de Montréal lorsque vous aurez la prochaine fois un lot de porcs à vendre. Et vous me direz ensuite si cela ne peut pas induire votre acheteur à vous offrir 1/4c, 1/2c, 1c, voire même plus, de moins par livre qu'il ne le ferait si vous n'étiez pas renseigné.

Cette ignorance est utilisée plus qu'on le pense généralement. N'avez-vous pas constaté qu'un commerçant presque toujours au lieu de vous offrir un prix pour vos produits, vous demande plutôt ce que vous en désirez. Y a-t-il meilleur moyen que celui-là pour se rendre compte de ce que vous savez du marché?

A part vos organisations coopératives y a-t-il beaucoup de gens qui prennent la peine de vous mettre au courant des prix en cours sur nos grands marchés? Les hausses ou baisses à venir vous sont-elles annoncées par le commerce? Ce dernier ne cherche-t-il pas la plupart du temps à vous les chacher ou à les fausser pour en bénéficier lui-même?

Soyez donc en garde! Prenez les moyens pour vous renseigner; lisez; demandez conseil; et surtout, encouragez ceux qui vous aident à vaincre l'ignorance.

Un homme averti en vaut deux, dit-on couramment. En affaires, il peut valoir bien plus que cela. Mais un groupe d'hommes bien organisé, Dieu que c'est fort, et combien utile à notre classe agricole.

Pour se bien renseigner il y a divers moyens: les journaux, la radio, les conférences agricoles, et surtout vos organisations de coopération.

Si chaque cultivateur de chez nous voulait chaque jour consacrer cinq minutes à se renseigner, on pourrait révolutionner notre agriculture on moins de cinq ans et vaincre tous les "trusts" du pays.

Alfred SAVOIE

Un des fameux "Black Horses" dans le district

Suivant la politique de la Brasserie Dawes de coopérer autant que possible avec les cultivateurs, le cheval reproducteur "Percheron" Kalarama a été assigné pour le comté de Beauharnois pour la saison 1937. Il sera à St-Louis de Gonzague, chez M. Louis Marchand.

Le coût de saillie sera de \$3 avec privilège de retour, pour cette année seulement, à un des "Black Horses" quelconques. Tous les honoraires ainsi reçus seront distribués comme prix pour la progéniture de ces étalons aux différentes foires et expositions de la province.

Le Percheron est, sans aucun doute, le meilleur cheval de trait en Amérique du Nord. Aux Etats-Unis, le nombre des Percherons se compare avec celui de toutes les autres races dans la proportion de trois à un. La demande au Canada était si grande que, en 1930, la Brasserie Dawes a décidé d'inaugurer son fameux groupe de "Black Horses" dans le but de donner au cultivateur canadien les services des meilleurs reproducteurs de la race percheronne sur le continent.

Les principales qualités du Percheron sont, naturellement, sa facilité d'adaptation à toutes les températures et à tous les travaux, sa bonne volonté, son agilité et sa grande force. On n'a qu'à voir le Percheron travailler dans la neige, tirer des troncs d'arbre, sur la terre où un cheval gauche, plus lourd, s'embourberait, ou sous un soleil très chaud, aux champs, pour apprécier quelques-uns de ses nombreux avantages. Peut-être le plus grand tribut à ses qualités versatiles est-il qu'après avoir étudié différentes races de chevaux, sous différentes conditions, le ministère de la Guerre de l'Empire Britannique en vint à la conclusion que le Percheron est de la race idéale pour ses différents besoins.

Obtenir un meilleur prix d'une portion notable de notre production aitière. Etablir le bon renom de nos cultivateurs sur les grands marchés quant à la qualité de leurs veaux.

Prix du marché

Animaux vivants—Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 12 avril, 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs—Select: 190-230 lbs., \$9.25; Prime: \$1.00; Bacon: 180-230 lbs., \$9.25; Bouchers: 160-240 lbs., \$8.75; Léger: 120-160 lbs., \$8.25; Lourd: 240-270 lbs., \$8.75; Extra Lourd: 270 lbs. plus, \$8.25; Truies, \$6.00-6.75.

Vaches—Choix, \$5.00-5.25; Bonne, \$4.50-4.75; Moyenne, \$4.00-4.25; Commune, \$3.00-3.25; Très Com., \$2.00-2.25.

Veaux de lait—Choix, \$6.00-6.50; Bon, \$5.25-5.50; Moyen, \$4.75-5.25; Commun, \$3.50-4.00.

Veaux de champs—Bon, \$2.75-3.00; Commun, \$2.25-2.50.

Agneaux—Agneaux du printemps, choix, \$7.00 par tête; Nourris, \$9.00-9.50; Bons, \$8.00-8.25; Communs, \$6.00-7.00.

Moutons—Bon, \$4.50-5.00; Commun, \$3.00-3.50.

Bouillons—Choix, \$8.00-8.25; Bon, \$7.25-7.75; Moyen, \$6.50-7.00; Commun, \$5.00-6.00; Com. Léger, \$4.50-5.00.

Taureaux—Choix, \$4.75-5.00; Bon, \$4.25-4.50; Moyen, \$3.75-4.00; Commun, \$3.00-3.50.

Taures—Choix, \$6.00-6.50; Bonne, \$5.50-6.00; Moyenne, \$5.00-5.50; Commune, \$3.50-4.00.

Poules vivantes—A: 5 lbs. et plus, 19c; B: 4 lbs. à 5 lbs., 17c; C: 3 lbs. à 4 lbs., 14c; coqs, 12c.

Poulets vivants "à griller"—A: 2 1/2 lbs. à 3 lbs., 27c; B: 2 lbs. à 2 1/2 lbs., 25c; C: 1 1/2 lb. à 2 lbs., 22c.

Blancs—A: 2 lbs. à 2 1/2 lbs., 23c; B: 1 1/2 lb. à 2 lbs., 20c; C: 1 1/2 lb. et pesanteur moindre, 18c.

Oeufs—A: gros, 22c; A: moyens, 19c; A: Poulettes, 20c; B: 19c; C: 17c.

Poulets abattus, engraisés au lait—A: 6 lbs. et plus, 25c; A: 5 lbs. à 6 lbs., 24c; A: 4 lbs. à 5 lbs., 22c; B: 6 lbs. et plus, 22c; B: 5 lbs. à 6 lbs., 21c; B: 4 lbs. à 5 lbs., 18c.

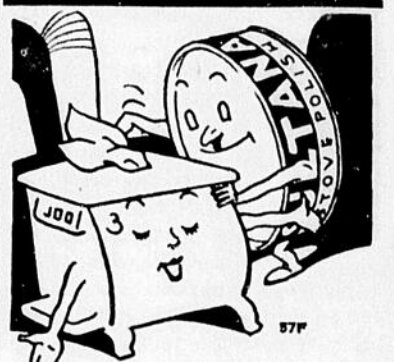
Poulets abattus, sélectionnés—A: 6 lbs. et plus, 22c; A: 5 lbs. à 6 lbs., 21c; A: 4 lbs. à 5 lbs., 20c; B: 6 lbs. et plus, 20c; B: 5 lbs. à 6 lbs., 19c; B: 4 lbs. à 5 lbs., 18c.

Veaux abattus, engraisés au lait—Bon, 9c; Moyen, 7c; Commun, 5c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Naissance

Lessard. — A M. et Mme Philippe Lessard, de Valleyfield, un fils baptisé Philippe, Gaétan. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Simard. Porteuse, Mme Murphy.



"J'ai des admirateurs En voulez-vous? en v'là! Et c'est la Sultana Qui me vaut leurs faveurs!"

La belle apparence de votre poêle vaut que vous employiez la

MINE À POËLE SULTANA
Liquide ou Pâte

L'évolution du Percheron

Le Percheron moderne est le résultat de plusieurs siècles d'une production soigneusement suivie. Il a toutefois subi, depuis plus de 130 ans, d'importantes transformations qui, d'un cheval trotteur plutôt léger, ont fait de lui le gros animal de trait que nous connaissons aujourd'hui. Bien que plus lourds et plus forts que leurs ancêtres, les percherons modernes ont quand même conservé cette agilité qui caractérisait les premiers. Ils ont acquis en plus d'un corps cylindrique, ils ont la croupe musclée, le poitrail large et les membres plutôt courts; et la race a toujours été reconnue pour son intelligence.

Depuis l'inauguration des "Black Horses", ils ont engendré plus de 6,000 poulains vivants, et pendant la saison 1936, 3,692 juments ont été saillies. Ceci veut dire une augmentation de la progéniture pour l'année courante. Les lecteurs intéressés sont priés de communiquer directement avec la Brasserie Dawes, 990, Notre-Dame O., Montréal, demandant une copie de ce livret: "Comment élever de bons chevaux et des Percherons". Ceci est à titre gratuit et le personnel de rédaction de ce journal peut assurer le lecteur que les brochures contiennent des renseignements très utiles.

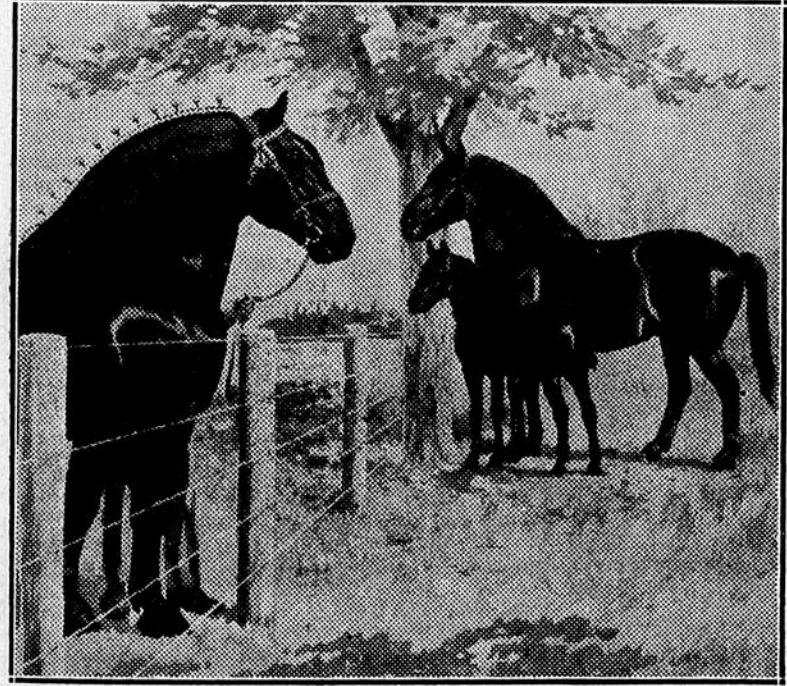
POURQUOI ET COMMENT PRÉPARER DE BONS VEUX DE LAIT?

POURQUOI? Pour disposer—avec plus de profits—d'une récolte importante. Profiter totalement d'un marché que nous ne servons qu'à demi. Convertir de lourdes pertes en profits intéressants. Augmenter la consommation de la viande de veau en offrant un produit de choix.

Obtenir un meilleur prix d'une portion notable de notre production aitière.

Etablir le bon renom de nos cultivateurs sur les grands marchés quant à la qualité de leurs veaux.

Le premier journal de France fut fondé il y a plus de trois cents ans exactement en 1631, par un nommé Théophraste Renaudot, et avait pour titre la Gazette.



Des chevaux du Département du Feu, descendants des fameux "Black Horses"

Le département du Feu de Cap-de-la-Madeleine, Québec, avait besoin de deux chevaux intelligents, vaillants et des plus sains. Après avoir fait quelques démarches et examiné plusieurs animaux, le choix est tombé sur les deux chevaux ci-haut illustrés, qui sont les descendant d'un des fameux "Black Horses" de la Brasserie Dawes. Le Chef du Département du Feu et l'assemblée sont satisfaits de l'attelage qui suscite plusieurs remarques favorables dans le district.

Les DOULEURS RHUMATISMALES sont une TORTURE!

Ne laissez pas les douleurs rhumatismales vous rendre la vie misérable. Les poisons acides résultant de l'action déféctueuse des reins en sont probablement la cause. Les Gin Pills extraient ces poisons en tonifiant les reins de telle sorte qu'ils puissent filtrer normalement le sang. "Constatez-en les mérites par l'usage!"

GIN PILLS
POUR LES REINS

Jouez-vous des cymbales ou de la contrebasse?

On rapporte qu'un jour, un empereur romain se trouva si satisfait de son orchestre, qu'il ordonna qu'on verse à chacun des musiciens autant de vin qu'en contiendrait son instrument. Remarquant qu'un des hommes pleurait de désappointement, le monarque s'enquit de la cause de son chagrin. "Vous m'excuserez", répondit le musicien, "mais vous savez, moi, je joue des cymbales".

Nombre d'épargnants se contentent des cymbales, pendant que la plupart des profits vont aux contrebasses. Les placements de hasard immobilisent et finissent souvent par causer la perte d'économies péniblement amassées. Des valeurs incertaines coûtent aussi cher que celles de tout repos, mais sont aussi difficiles à vendre qu'un almanac d'une année précédente.

Vous devez de protéger votre argent dans toute la mesure où des renseignements précis et un jugement solide vous permettent de le faire. Nous vous engageons donc à utiliser les services que nous mettons librement à votre disposition.

JOHNSTON AND WARD
Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE, MONTREAL

Membres:
La Bourse de Montréal
Le Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales:
Montréal, P.Q. Toronto, Ont. Kingston, Ont. London, Ont.
Halifax, N.-E. Sydney, N.-E. Moncton, N.-B. St-Jean, N.-B.

POUR VOUS MADAME

Les jeunes grand'mamans

Ne nous illusionnons pas: il est impossible à cinquante ans d'en paraître vingt. Si nous devons mettre à profit et jusqu'aux limites extrêmes de la jeunesse, les armes nombreuses pouvant retarder les stigmates du temps, il nous faut un jour apprendre à vieillir en beauté.

Cela ne va pas sans le concours de soins spéciaux et d'attention avisées. Le tout animé de la plus sage philosophie.

Je passe sur la question santé, non sans en souligner l'importance:

Passé la cinquantaine, il est indispensable d'avoir recours deux fois par an aux conseils du docteur.

Le plus souvent possible, prenez un grand bain tiède à 30°, avec brosse de l'épiderme; complétez ce bain d'une douche froide et d'une friction à l'alcool si votre peau est grasse, d'une onction à l'huile d'amandes douces si elle est sèche. Celles qui ne disposent pas de salle de bains et d'appareil à douches utilisent d'une part le tub, de l'autre, une serviette mouillée d'eau froide et plaquée sur la peau. Les massages du corps vous sont spécialement indiqués pour la circulation sanguine, la souplesse des articulations, l'élasticité des muscles. Enfin, les sports peu fatigants et modérés et une culture physique spéciale.

Parmi les sports à la portée de toutes, je vous recommande la marche et avec d'autant plus d'insistance que vous multipliez les stations assises, abusez des moyens de transports.

Faites également un peu de culture physique quotidienne, en allant progressivement afin d'éviter de trop cuisantes courbatures. Accomplissez tout exercice respiratoire couchées, pour éviter que la tête ne vous tourne.

Que votre alimentation soit saine et facile à digérer. Méfiez-vous des repas copieux, des plats richement cuisinés, des boissons capiteuses, des vins généreux, des gâteaux à la crème et des thés sucrés. Mangez

peu de viande et grillée, des légumes verts, des fruits cuits et crus. Renoncez au pain blanc, aux excitants, aux épices et buvez une eau minérale de votre choix.

Pour le visage, la plus grande hygiène est de règle: les nettoyages divers effectués par vous-mêmes ou demandés dans les instituts de beauté vous en offrent le moyen. Vous devez les continuer au cou où se marquent plus vite qu'ailleurs l'âge et les méfaits. Faites-vous masser; supprimer la couperose par la diathermo-coagulation. Débarassez-vous des poils qui piquent au menton et joues en utilisant les bienfaits de l'épilation électrique. Ayez encore un soin minutieux de vos mains: pâtes, veloutés, crèmes vous y aideront. Quant aux vernis à ongles, pas de rouges clinquants ou d'oranges vifs: des nuances pâles rosées naturelles.

Quel maquillage adopter? Un maquillage très discret. Un peu de crème légèrement teintée, une poudre de la couleur exacte de votre peau, un rose-géranium ou corail aux pommettes. Pas de fard aux yeux; un simple graissage ou, en tout cas une touche légère de bleu ou de mauve aux paupières et quelques coups de brosse enduite de mastic brun pour les cils. Les lèvres peuvent être fardées sur toute leur surface mais avec un rouge moyen.

Adoptez une coiffure simple et qui tire les cheveux en arrière; ce mouvement remonte l'épiderme du visage et du cou. Si vos cheveux forment une auréole de neige, gardez-les tels. Les mèches grises, déteintes, auront intérêt à être réchauffées par des rinçages nouveaux qui laissent, dans les boucles et les ondulations, des reflets bleus ou mauves.

Dans les cas de vieillesse précoce, songez aux miracles opérés par la chirurgie esthétique qui enlève plis et rides comme autant d'années effacées. SYLVIE.

Conseils de la ménagère

Nettoyage des imperméables et du crêpe

Les tissus imperméables se nettoient très bien avec de l'eau additionnée d'un peu de vinaigre, à raison d'une cuillerée à bouche par verre d'eau.

Frotter d'abord avec un linge imbibé de cette préparation, puis essuyer soigneusement avec un linge de toile sèche. Ce procédé réussit généralement dans tous les cas et pour tous les genres d'imperméables, cependant, il sera bon de faire un essai sur une partie peu visible (ourlet ou bas d'une manche) avant de procéder à un nettoyage total.

Si les marques résistent à ce traitement, on peut encore employer le traitement suivant:

Laver le tissu à grande eau, puis l'essuyer avec un linge de toile, le frotter ensuite avec du savon blanc trempé dans l'eau, l'essuyer à nouveau, puis le frotter à la flanelle sèche.

L'un ou l'autre de ces procédés doit donner des résultats très satisfaisants.

Voici également la façon de rendre leur souplesse aux vêtements de caoutchouc durcis par le soleil ou par le temps.

Les plonger dans un bain ammoniacal froid préparé suivant les proportions ci-dessous.

Eau de pluie: 10 parties, ammoniac: 1 à 2 parties, sécher sur la corde en plein air.

Si le vêtement garde encore un peu de raideur, intervenir les proportions et porter la solution à ébullition. Exposer seulement le vêtement aux vapeurs ammoniacales, en le tendant au-dessus du récipient.

Lorsque le vêtement est propre et souple, il reste à réparer les accrocs et trous qui ont pu se produire. Pour cela, prendre de la gutta-percha pulvérisée, la dissoudre dans du sulfure de carbone et passer le mélange sur la fente dont les bords sont agglutinés à l'ictyocolle et maintenant très rapprochés.

Nettoyage du crêpe. Lorsque le crêpe imperméable est taché de boue, le laver à grande eau froide, puis le faire sécher loin du feu et du soleil et sans l'exposer au courant d'air. Ne pas le repasser. Si le crêpe est amolli par l'usage ou par l'humidité, l'humecter d'eau-de-vie et l'enrouler autour d'un morceau de bois (manche à balai par exemple) en ayant soin de l'humecter uniformément à chaque tour.

Il est possible de remplacer l'eau-de-vie par du lait, mais l'excès devra être épongé soigneusement à chaque tour.

Lorsque les crêpes ne sont pas imperméables et tachent à l'eau, il

faut leur faire subir un traitement analogue au décatissage des tissus, les soumettre à l'action de la vapeur d'eau en les tendant au-dessus d'une marmite d'eau bouillante. Si ce procédé n'a pas été fait d'une manière préventive et que le crêpe soit taché par la pluie, l'étendre sur une table et le maintenir par des poids quelconques, placer sous la tache, et dessous le crêpe, un petit morceau de soie noire, puis prendre un petit morceau de ouate et l'imbiber de bonne encre ordinaire, le passer sur la tache en étendant l'encre rapidement, et la marque de la tache a disparu.

Le couvert

De temps en temps, une sérieuse révision de la porcelaine, des cristaux, de l'argenterie, s'impose. Voici, pour rendre à cette dernière sa netteté et son éclat primitifs, les procédés des plus simples, les produits des plus économiques.

Vaisselle d'argent. — Ajouter à de l'eau bouillante, contenant une forte dose de carbonate de soude, deux ou trois cuillerées d'alun pulvérisé; écumer après ébullition et compléter par l'adjonction de savon de Marseille blanc et râpé. Laver avec de la toile usagée. Faire sécher à chaleur douce, essuyez à la peau de chamois souple.

Eau de cuisson des pommes de terre. — Employer cette eau lorsque l'argenterie sera maculée de taches noirâtres par son contact avec les oeufs.

Poudre de froment. — A l'aide de ciseaux diviser en menus morceaux de la paille de froment, la faire brûler et tamiser les cendres obtenues. Employer pour frotter l'argenterie que l'on fera ensuite briller à la peau de chamois.

Mettez bien le couvert. — Sous la nappe un molleton épais de laine ou de coton est indispensable. Il isole les plats et les assiettes chaudes du bois de la table qui en serait terni. Il donne un toucher moelleux et amortit les bruits. La mode a essayé de lancer la table nue, simplement ornée sous les plats et les assiettes de napperons. Ce n'est ni pratique ni confortable et les beaux bois tachés sont difficiles à nettoyer, tandis que la nappe retrouve à la lessive toute sa fraîcheur.

Etendez au centre du couvert un joli napperon ou simplement une serviette que vous changez tous les deux jours. La grâce et la propreté du couvert gagneront à cette pe-

tite précaution.

Placez symétriquement les assiettes autour de la table, mettez la pile des assiettes à potage devant le convive qui assume le soin de le distribuer. Mettez la fourchette à gauche de l'assiette, à droite la cuiller avec le couteau appuyé de la pointe sur le porte-couteau, accessoire très utile pour éviter les taches à la nappe. Les verres sont posés devant les assiettes. Mettez les serviettes sur les assiettes, des salière, le moulin à poivre, l'huilier sur la table, la corbeille avec le pain au centre de la table.

N'oubliez aucun accessoire; mettez la boisson, la carafe d'eau, la bouteille de vin, le pichet de bière ou de cidre, la moutarde. Le couvert à moitié ou mal mis est une très mauvaise habitude qui donne lieu à des réclamations, des cris, des impatiences funestes à l'appétit, à la digestion, à la paix familiale.

En Russie, il y a plus de dix mille villages sans écoles.

Les îles Philippines exportent annuellement 440,000,000 de cigares.

Le grand peintre Géricault, qui peignit principalement des tableaux où il y avait des chevaux, mourut d'un chute de cheval.

Le nom de "Pape" vient du mot grec "pappas", signifiant père; il se donnait autrefois indistinctement à tous les évêques et ne fut accordé exclusivement au souverain pontife qu'à partir de Grégoire VII, en 1075.

Recettes

Crêpes au riz et au gruau

1 tasse de riz; 1 cuil. à thé de sel; 2 oeufs; 2 cuil. à thé de poudre à pâte; 1½ chopine d'eau; 1½ chopine de lait chaud; 1 tasse de farine; ¼ de tasse de graisse; ¼ de tasse de beurre. — Faire crever le riz dans l'eau bouillante salée; après 20 minutes de cuisson, ajouter le lait chaud, laisser mijoter jusqu'à parfaite cuisson. Retirer du feu, laisser refroidir, ajouter les jaunes d'oeufs battus, la farine tamisée avec la poudre à pâte. Lorsque la détrempe est faite, ajouter les blancs d'oeufs battus. Mettre chauffer une poêle, y déposer une cuillerée à table de beurre et de graisse. Faire cuire les crêpes par petites cuillerées. Laisser dorer des deux côtés. Servir très chaud. Même procédé pour le gruau.

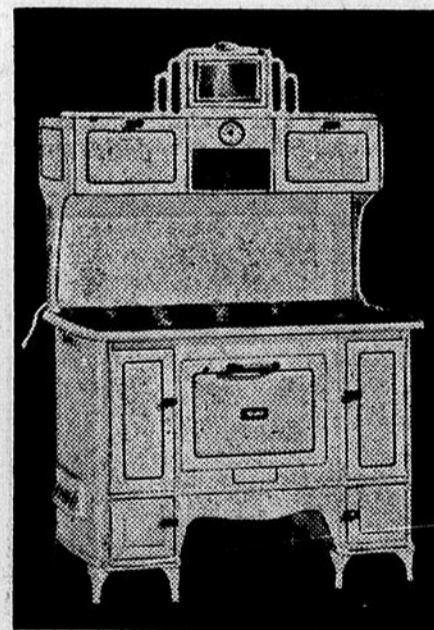
Ragoût de mouton

2 ou 3 livres de mouton; 1 cuil. à table de graisse; 1 pot d'eau; 1 oignon; sel et poivre; 4 cuil. à table de farine. — Couper la viande par petits morceaux. Faire revenir, dans la graisse, l'oignon haché; y faire saisir la viande saupoudrée de farine, l'assaisonner, ajouter l'eau. Laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit tendre; ajouter la farine délayée; faire frémir 10 à 15 minutes. Servir bien chaud.



AVEC MON "NORMANDIE",
LA CUISSON AU FOUR EST AUSSI SÛRE
QUE L'ARGENT EN BANQUE!

CONFIANCE entière dans le FOUR du
POÊLE "NORMANDIE" ÉPROUVÉ DANS
LA CUISINE!



Votre plus grand agrément, quand vous posséderez un "Normandie", sera la PARFAITE ÉGALITÉ DE CHAUFFEUR du four qui vous donnera des rôtis juteux, tendres, à saveur "incrustée", et des pâtisseries légères et uniformément brunes. Dans les poêles de cuisine "Normandie", vous trouvez toutes les commodités modernes qui leur confèrent beauté et qualité distinctive avec, en plus, les dernières améliorations apportées aux carneux ingénieusement conçus, qui vous assurent le maximum d'égalité de chaleur et une cuisson au four encore plus parfaite.

Description du NORMANDIE No 643: Devant et côté en fonte solide. Surface de chauffe en fonte oxydée. Réservoir construit à même. Foyer profond et grille à double position, pour le charbon et pour le bois. Fini émail porcelaine partout à l'intérieur, et à l'extérieur, appliqué sur très lourd fer Armo. Fabriqué avec four de 16 et de 19 pouces.

Un Génie Culinaire se révèle dans le
"NORMANDIE"
ÉPROUVÉ DANS LA CUISINE



Fabriqué dans la province de Québec par
THE GURNEY FOUNDRY COMPANY LTD. - MONTRÉAL
(Saint-Laurent), P.Q.



Seuls distributeurs du poêle "Normandie" Valleyfield

ÊTES-VOUS MISÉRABLE LA MOITIÉ DU TEMPS?
Quand vous êtes tourmenté par les maux de tête, que votre travail ou votre nourriture vous laissent indifférents, c'est peut-être que les déchets empoisonnés obstruent votre système. Éliminez-les avec l'Eau Riga—de façon douce mais complète—et goûtez la santé et l'énergie. Demandez l'Eau Riga par son nom. Aussi la Limonade Riga... pour enfants et invalides.

Le Laxatif qui vous tient EN FORME
EAU PURGATIVE et LIMONADE RIGA



La carte de compétence et le salaire minimum obligatoires

L'inspecteur Lachapelle fait enquête dans Valleyfield sur les cartes de compétence, les heures de travail et le salaire minimum

L'Association Catholique Ouvrière Incorporée de Salaberry de Valleyfield, a tenu une assemblée, mardi soir, le 13 avril, dans la salle de l'Hôtel de Ville pour la discussion des intérêts de la classe ouvrière et pour l'adoption de certains règlements qui méritent d'être connus par tous les employeurs.

L'association ouvrière de Valleyfield fait partie du Conseil des Métiers de la Construction de Montréal et de la banlieue, et représente les ouvriers appartenant aux différents corps de métier pour se conformer aux dispositions de l'article 4 de la Loi relative à l'extension des conventions collectives du travail.

D'après cette loi, tout ouvrier doit porter sa carte de compétence et être en règle avec l'Association tandis que l'employeur doit payer les salaires exigés par l'arrêté ministériel du 27 mars 1937.

En conséquence, il a été résolu unanimement que MM. Jules Leduc, Raoul Hainault (menuisiers-charpentiers); MM. Euclide Leboeuf et Hercule Laviolette (entrepreneurs-peintres); MM. Arthur Rochefort et Léandre Archambault soient nommés inspecteurs pour l'examen des cartes de compétence des ouvriers dans les différents métiers.

L'enquête

L'inspecteur en chef, M. Lachapelle, est actuellement à faire enquête dans les différents milieux ouvriers de Valleyfield pour les car-

nimum et les heures de travail.

Tous les inspecteurs reconnaissent aujourd'hui les cartes de compétence des syndiqués; mais il faut que ceux-ci soient en règle avec l'association qui les protège. De plus, tout ouvrier, quelque soit son métier, doit suivre la loi relative à l'extension des conventions collectives du travail; que l'ouvrier travaille dans une industrie de soie, d'amiante, de bronze, coton ou papier, etc., ou qu'il soit employé pour un particulier ou une compagnie, il doit suivre la loi, sinon il sera poursuivi.

Les 30c de la ville

Il a été unanimement résolu à cette assemblée d'envoyer une lettre au Ministre du Travail, l'Honorable William Tremblay, pour protester contre l'échelle des salaires payés par la Cité de Valleyfield aux chômeurs.

La Cité ne paie actuellement que 30c l'heure de travail tandis que le taux serait de 35c. D'ailleurs un chômeur dont la famille se compose de 3, 4 ou 5 enfants, ne peut vivre avec un salaire de \$8.00 par semaine.

Tout comme à Montréal, dont les taux sont les mêmes, tout chômeur doit travailler 48 heures au taux de 35c l'heure. Le coût de la vie et les loyers seraient l'équivalent de ceux de la métropole.

La question ouvrière est donc une question importante dans les cadres de la Cité de Valleyfield.

Grande soirée à Bellerive

Mardi soir le 20 avril à 8.15 p.m. aura lieu au sous-sol de la nouvelle église de Bellerive une soirée musicale et récréative organisée par l'Harmonie de Valleyfield et au profit de la nouvelle église.

Une série d'attractions seront présentées au public qui ne manquera pas de goûter toutes les réparties des artistes qui seront au programme.

Ovila Légaré et Jean Lalonde du fameux programme CHANTONS EN CHOEUR avec Mlle Laure Choquette au piano sont les artistes invités de la soirée.

Des attractions supplémentaires telles que EUSTACHE et LUMINA, L'HOMME TRISTE, DAMASE, LE MARSEILLAIS, etc. amuseront fortement tandis que l'Harmonie de Valleyfield et la Symphonie sous la direction de Signor Guiseppe Agosti feront les frais de la musique. Les billets sont actuellement en vente.

St-Stanislas de Kostka

Feu Alexandre Laberge

Dimanche, le 11 avril, est décédé M. Alexandre Laberge à l'âge de 61 ans. Le service fut chanté mardi, le 13 en l'église St-Stanislas de Kostka. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J. Laframboise. Le service fut chanté par M. l'abbé M. l'abbé Louis Rolland. Il était assisté des abbés D. Julien et E. Daignault comme diacre et sous-diacre.

M. René Vachon, qui portait le drapeau du Sacré-Coeur précédait le cortège et il était accompagné du président de la ligue, M. Pa-Vachon, Horace Gagné et Médard trick Sauvé, ainsi que MM. Omer Vachon, Horace Gagné et Médard Laframboise.

Les porteurs étaient MM. Aimé Laberge, Hervé Laberge, Léonard Laberge, Rosario Laberge, Donat Chartrand et Anatole Leduc.

La chorale, sous la direction de M. Rodolphe Lemieux, exécuta la messe de Yon. Mlle Agnès Picard touchait l'orgue.

CARNET MONDAIN

M. Valérien Poirier, résidant de la Saskatchewan, est actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme Rosario Poirier, de Valleyfield.

Mlle Jeanne La Mothe est revenue dimanche de Montréal où elle a passé quelque temps, l'invitée de sa soeur, Mme Jean Deschamps.

Mme Latour est à Québec depuis une quinzaine. Elle est attendue ces jours-ci à Valleyfield.

Mlle Simone Leduc, G.-M., de Shawinigan, était dans sa famille, en fin de semaine.

MM. Réal Goyette, B. Robineault, Clément Mallette ont pris part à une partie de sucre, dimanche dernier, chez M. et Mme B. Dagenais de St-Georges.

Mlle Eva Gagné a fait un court voyage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Anatole Dumouchel de Beauharnois a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invité de M. et Mme Joseph Goyette.

M. et Mme Louis Loisel, Milles

Irène Loisel, Aline Lauzon et Marguerite Leduc étaient les invitées de M. et Mme Michel Lefebvre, de St-Etienne, dimanche, à une partie de sucre.

Mlles Noëlla, Gaétane, Thérèse, Cécile et Madeleine Lafleur, Georgette Marchand sont de retour de Dunham où elles ont passé quelques jours.

Mme T. Egan de Valleyfield est actuellement à Montréal, où elle séjournera durant quelque temps.

M. et Mme Robert Larhey, M. et Mme Léo Thibault, M. et Mme Léo Saucier étaient les invités de M. et Mme H. Deschambeault, dimanche dernier, à une partie de sucre.

Mlle Jeanne Chayer de St-Stanislas était l'hôte de Mlle Yolande Goyette, en fin de semaine.

M. et Mme Moïse Guérin de St-Louis de Gonzague, étaient de passage à Valleyfield ces jours derniers. Ils rendirent visite à plusieurs parents ainsi qu'à leur fille, Mme Philorum Lecompte.

LE "GUIDE PARLEMENTAIRE"

Le dernière édition du Guide Parlementaire publié par le major A.-L. Normandin, d'Ottawa, sous les auspices du parlement fédéral et des législatures des neuf provinces, apporte d'utiles éclaircissements sur la position des partis à la Chambre provinciale de Québec.

Sur quatre vingt-dix députés, cinquante seulement s'y déclarent intégralement d'Union Nationale, et il faut compter parmi eux les cinq dissidents du groupe Hamel ainsi que M. Candide Rochefort.

Dix-neuf autres, dont le premier ministre, M. Duplessis, s'affublent du titre d'Union Nationale mais avec la désignation bien marquée de contingent: c'est l'opposition officielle. Trois restent de purs conservateurs de l'affichent sans titre d'U.N., et ce sont MM. Laurent Barré (Rouville), Hortensius Béique (Chambly) et Auguste Boyer (Chateauguy). Le ministre des Travaux Publics, l'hon. Johnny Bourque fait bande à part avec le vocable Action Libérale Nationale; le notaire Emile Boiteux (Bellechasse) tire seul de son côté avec le titre incongru d'U.N. libérale et M. Adhémar Raynault (L'Assomption) se dit indépendant tout court!

Les unionistes-nationaux conservateurs sont, outre M. Duplessis, les honorables Paul Sauvé, W. Tremblay, H.-L. Auger, M.-B. Fisher, Onésime Gagnon, Antonio Elie, P.-J. Leduc, MM. Pierre Bertrand, Romulus Ducharme, Léo Duguay, J.-D. Gagné, A. Goudreau, P.-A. Lafleur, E. Leduc, R. Lorrain, F. Pouliot, Delpha Sauvé, P.-A. Sherman.

L'argent du chômage . . .

(Suite de la première page)

Plans de la Montreal Cottons

La ville a reçu les plans d'améliorations du coin des rues Dufferin et St-Charles, plans préparés par la Montreal Cottons.

En outre la compagnie se déclare prête à céder certains morceaux de terrain à la condition que la cité paie les frais de l'enlèvement des clôtures et des actes notariés.

Certains échevins suggèrent alors que l'on soumette à M. Aird des plans pour le redressement de la rue St-Charles.

Les demandes d'octrois des gouvernements pour la construction de ces ponts ne peuvent être faite avant que l'accord du fédéral et du provincial soit bâclé. Une entente doit être conclue sous peu entre les deux gouvernements.

Pont Valleyfield Coteau-du-Lac

Rien n'a été décidé puisque la ville n'a rien à décider dans toute cette affaire. Cependant, une lettre sera envoyée au gouvernement provincial pour le prier de nommer une commission qui s'occuperait de cette question. Le fédéral sera avisé en conséquence par ladite commission.

Le greffier de la cité a donné lecture de nombreuses lettres et réclamations, telles que réductions de taxes pour les taxis, octrois pour la réception des officiels à l'Exposition

SERVANTE DEMANDEE

Doit être âgée de 20 ans ou plus, pouvoir faire la cuisine, et travail de ménage. S'adresser à Mme Dr O.-E. Caza, 213, rue Salaberry, Tél. 506, Valleyfield.

Industrielle de Valleyfield, comptes pour fracture de jambe sur une surface glacée, construction de trottoir sur la rue Lafontaine, permis de construction, escaliers extérieurs, balcons, etc.

On a fait remarquer au conseil que le règlement de construction devrait être amendé ou changé, qu'il n'est pas légal et ne s'adaptait pas aux besoins de l'urbanisme de la cité.

L'assemblée a été ajournée à lundi soir.

Innocent

L'officier freina, arrêtant brusquement sa voiture, et interpela un petit garçon qui jouait sur le terrain: "Dis donc, fiston, as-tu vu descendre un avion près d'ici?"

"Non, monsieur!" répondit le garçon, essayant de cacher sa fronde. "Je ne tirais que sur une bouteille."

Nouvelle émission:

SOEURS DOMINICAINES de Valleyfield

obligations à 4%

échéant en séries le 1er juin 1942 à 1952

Nous pouvons encore offrir \$14,000. de ces valeurs en dénominations de \$1,000., \$500. et \$100.

Un placement de tout repos, et facilement négociable. Directeur-Gérant

J. GERARD BELANGER, L.S.C.,

Directeur-Gérant

Crédit Anglo-Français Ltée.

48, rue Ste-Cécile VALLEYFIELD, P.Q. Téléphone 802

D. SAUVE

M.P.P.

Assurances Générales,

89 Ch. Larocque,

Tél. Résidence 599
Bureau 378

Valleyfield, Qué.

La Vie Sportive

Valleyfield aura-t-il son club officiel ?

Un groupe de sportifs formerait une équipe qui représenterait officiellement la ville dans un circuit de baseball—La Ligue Québec-New-York

Valleyfield sera-t-il représenté officiellement dans un circuit de baseball d'une grande envergure? C'est la question que se posait un comité de citoyens réunis mercredi soir pour la discussion de ce projet qui donnerait à la ville de Valleyfield une publicité semblable à celle obtenue au cours de la saison de hockey qui vient de se terminer.

Parmi les personnes qui assistaient à cette assemblée, on remarquait MM. Louis Philippe Godbout, Archibald Reid, Léopold Laplante, Me Gontran St-Onge, P.-L. Clark, Adrien Cholette, Edgar Ostiguy, René Bertrand, Lucien Leduc, Camille Doucet, Lionel Perron, Romuald Théorêt et autres.

Une ligue serait actuellement en formation composée des clubs qui peuvent fournir du bon baseball, tels que St-Hyacinthe, Massena, Notre-Dame, Lyon Mountain, Lachine et autres.

Valleyfield aurait donc tout in-

térêt à se composer une équipe qui donnerait réellement du baseball pour intéresser tous les amateurs, en faire un succès et graduer l'an prochain dans la Ligue Provinciale qui connaît des jours très heureux.

La Ligue Québec-New-York aura son assemblée dimanche au Château de Salaberry de Valleyfield. Tout laisse croire que Valleyfield sera représenté dans cette ligue.

MM. Leduc et Bertrand s'occupent activement de trouver les meilleurs joueurs afin de monter un club redoutable et vainqueur.

Un comité de citoyens a été nommé pour rencontrer les financiers de la Ville qui donneront certainement leur encouragement au club de Valleyfield.

Ce comité est composé des hommes les plus actifs et nul doute que nous assisterons au cours de la belle saison à des performances du baseball qui feront honneur à la bonne publicité de la Ville.

Un exploit La guerre civile en Espagne

Un jeune homme de Huntingdon a créé un fait sans précédent dans l'histoire de la natation à Huntingdon lorsqu'il traversa la rivière Châteauguay à la nage, dimanche après-midi. Ce jeune homme, David Shearer, n'est âgé que de 18 ans, mesure 6 pieds 3 pouces et est reconnu comme l'un de nos meilleurs athlètes dans le district. Il s'est créé dans l'Ouest une réputation de tout premier ordre comme boxeur, lutteur et nageur. Il n'est dans l'Est que depuis peu et se cherche un bon entraîneur.

Grâce à la bienveillance de M. Adam L. Sellar, il est actuellement à l'emploi du "Gleaner" et de la "Gazette", comme pressier. Il est aussi reconnu comme un dessinateur et un graveur de première classe.

Il n'y avait que quelques jours que la glace était descendue quand le jeune Shearer se jeta dans l'eau glacée de la rivière et la traversa à la nage. Il a répété son exploit tous les soirs depuis. Pour notre part, nous préférons attendre encore au moins six semaines.

La Balle Molle

Quelques-uns des intéressés dans la ligue de balle-molle de la cité s'étaient réunis mercredi soir à l'hôtel Windsor dans le but de mettre la ligue en marche et de faire l'élection de ses officiers.

Après avoir attendu jusqu'à une heure assez avancée, deux gérants seulement étaient présents ainsi qu'un directeur de la ligue de l'an dernier. Voyant qu'il n'y avait pas plus d'intéressés que cela, ceux qui étaient présents décidèrent de faire une autre assemblée lundi soir. Cette assemblée aura tout probablement lieu à l'hôtel Windsor.

Espérons que tous ceux qui sont intéressés dans la ligue se feront un devoir de se rendre.

La guerre civile en Espagne

En s'entre-tuant on n'aurait pas prouvé l'efficacité des armes modernes

DE "BONS CONSEILS"

Si meurtrière et si destructive que soit la guerre civile espagnole, elle n'aura pas servi beaucoup à développer la science militaire, qui aurait trouvé un champ beaucoup plus large pour agir efficacement dans un grand conflit en Europe ou ailleurs, qu'elle n'en a trouvée en Espagne. Cette guerre n'a fait qu'effleurer, en effet, la conception que l'on a aujourd'hui d'une guerre véritable entre des nations possédant un attirail militaire énorme et perfectionné et pouvant user à volonté de leur flotte aérienne, de leur gaz meurtriers et de leurs puissants canons.

Telle est du moins l'opinion d'un groupe d'observateurs qui se sont eux-mêmes rendus en Espagne et qui ont étudié chaque jour les rapports qu'ils ont pu atteindre de cette guerre alors qu'elle dure depuis plus de six mois. Rien de ce que l'on emploie pour tuer n'a été jusqu'ici ajouté, en Europe, à ce que l'on avait employé durant la grande guerre. On ne peut donc tirer de ce conflit aucune conclusion pouvant indiquer clairement ce que sera le prochain conflit, vraiment digne de ce nom.

Ces observateurs en sont, cependant, arrivés aux conclusions suivantes:

1o—Les canons anti-avions modernes, habilement manoeuvrés, peuvent constituer un moyen de défense efficace contre l'avion de guerre, surtout dans les cas où ces canons, contrôlés à l'électricité, dressent un véritable écran de feu devant les avions qui attaquent.

2o—Les tanks sont pratiquement inutiles, à moins qu'ils ne secondent une bonne avance d'infanterie. Ces tanks ont aussi besoin d'être mieux blindés.

3o—Les canons-modernes anti-tanks de 37 millimètres, capables de

VALLEYFIELD



E. GENDRON, prop.

Téléphone 454, 25, rue St-Laurent

tuer à 200 verges sont très effectifs. 4o—L'on ne doit pas négliger de préparer d'excellents tireurs.

5o—Les avions de bombardement à grande vitesse, bien armés, au point d'être comme des forteresses volantes, sont excellents. Les avions de combat, cependant, doivent être plus rapides qu'ils ne le sont présentement. Cela ne veut pas dire que leurs pilotes doivent être moins bien entraînés.

Incendie à Huntingdon

La maison de M. Moïse Chartrand de Huntingdon a été détruite par le feu dans la nuit de mercredi à jeudi. M. Chartrand venait de faire faire plusieurs réparations à la bâtisse et il s'appretait à la louer lorsque le feu vint la détruire.

Apparemment, le feu prit naissance dans le poêle surchauffé et se propagea avec une rapidité étonnante dans les autres compartiments de la maison. Les maisons avoisinantes purent être sauvées grâce au travail héroïque des pompiers volontaires qui s'étaient rendus sur les lieux.

On nous informe que les dommages sont en partie couverts par les assurances.

Victimes indirectes de la crise

On sait que pendant les années de crise, le gouvernement brésilien faisait jeter à la mer des milliers de tonnes de café afin d'empêcher une baisse trop forte du prix de ce produit national. Cette année encore, malgré l'amélioration sensible de la situation économique, une quantité assez grande de café a été immergée dans les flots de l'Atlantique. Mais on se tromperait si l'on croyait que de ce fait, le café détruit est devenu inoffensif. Les pêcheurs brésiliens de la côte de Sao Paulo ont en effet constaté que les poissons ne supportaient pas du tout cet "intrus"; et les voyageurs des bateaux qui passent dans cette région de l'Atlantique pouvaient mille cadavres de poissons flottant à la surface de l'océan, précisément à l'endroit où les cargos du gouvernement brésilien avaient laissé tomber dans l'eau les sacs au précieux café.

Les Boy Scouts gagnent le trophée Raymond

La coupe de M. Maxime Raymond, M.P., pour le championnat de la ligue de ballon au panier, a été remportée, cette année, par les Boy Scouts de Valleyfield. Ceux-ci ont éliminé, dans la troisième partie, l'équipe de la Garde Champlain qui avait remporté le trophée pendant deux années consécutives.

Les Boy Scouts ont gagné la série par le pointage de 46 à 39. Dans la première partie, le pointage fut de 24 à 18 pour les champions et ils augmentaient de nouveau leur moyenne dans la deuxième partie en gagnant par 22 à 21.

Dans le premier quart de la troisième partie, les Boy Scouts prirent les devants en comptant 12 points tandis que les porte-couleurs de la Garde Champlain ne purent enregistrer que trois points. Dans le deuxième quart, la Garde réussit à prendre de l'avance pour la première fois en comptant 18 points contre 10 pour les Boy Scouts.

Les étoiles pour les Boy Scouts furent G. Whitehead, H. Anderson et R. Whitehead, tandis que J.-P. Leduc, R. Séguin, J.-P. Laplante, R. Desjean et E. Burgess ont fait belle figure pour les vaincus.

Voici l'alignement des équipes:

Boy Scouts. — R. Whitehead, gérant; G. Whitehead, capitaine; H. Houghton, H. Anderson, H. Amos, S. Cooper, A. Boy, W. Stewart, D. Durocher.

Garde Champlain. — E. Burgess, gérant; J.-P. Leduc, capitaine; J.-P. Laplante, H. Séguin, A. Proulx, L. Rufiange, E. Leduc, R. Daignault, R. Bélanger, R. Desjean.

La direction de la ligue de ballon au panier tient à remercier tous ceux qui l'a encouragé pendant la saison et tout particulièrement M. Jos. Primeau qui a bien voulu arbitrer les joutes.



L'équipe du Bellerive qui a été éliminée par le Moco pour le championnat de la ligue de la Cité

Encourageons Nos Constables

Les billets de la fête champêtre seront en vente.

La Ligue Canadienne-Américaine est formée

La ligue Canadienne-Américaine se composerait des clubs Malone, Bellerive, Maisonneuve, Huntingdon, Bombay, Westville et Châteauguay

La ligue Canadienne-Américaine formée récemment avec des équipes de ce district, tenait l'une de ses premières assemblées au Château de Huntingdon, dimanche après-midi.

Des représentants de Malone, Bellerive-Valleyfield, Maisonneuve-Valleyfield, Huntingdon, Bombay, Westville et Châteauguay, étaient présents.

Quatre de ces équipes sont assurées de faire partie de la nouvelle ligue. Ce sont: Huntingdon, Bellerive, Maisonneuve et Malone. Bombay et Westville hésitent à faire partie de cette ligue, préférant céder leurs places à des équipes d'un plus fort calibre. Les Châteauguay Ponies et les Lyons Mountains auront probablement une entrée dans cette ligue en remplacement de Westville et Bombay.

Les équipes qui feront partie de cette ligue pourront prendre autant de joueurs étrangers sur leur alignement qu'elles le désireront. A ce sujet, M. Médard Cousineau nous informe qu'il aura un lanceur et un receveur étrangers. Les autres jou-

eurs seront de Valleyfield.

Pendant l'assemblée, les représentants de Huntingdon mentionnèrent le fait probable pendant cette saison d'un système de lumières électriques afin de jouer la majorité de leurs parties le soir, car le dimanche ils ne recevraient pas sur leur terrain.

A l'assemblée, il y avait cinq représentants de Malone, Westville et Bombay, cinq de Valleyfield; M. Médard Cousineau, Maurice Mallette, E. Bissonnette, J.-P. Leroux ainsi que M. J.-A. Poupard.

Les joueurs qui feront partie de l'équipe Bellerive sont: H. Leduc, Roland Boyer, D. Latour, R. St-Michel, Médard Cousineau et tout probablement Adam Scherf et Parker.

M. Maurice Mallette nous informe que le Maisonneuve aura sur son alignement les joueurs suivants: Fred. Bissonnette, Lucien Carpentier et Aldéric Gigaux. Les autres joueurs qui formeront l'équipe seront tous des joueurs locaux. Aucun joueur étranger ne figurera sur l'alignement du Maisonneuve.

R. Poirier	167	153	320
G. Loïselle	136	189	488
N. Durocher	162	179	502
	734	872	2394

COCA COLA—

L. Hallé	168	217	188	573
G. Debonville	180	167	...	347
O. Leduc	170	194	158	522
P. Hallé	141	148	289	
J. M. Théorêt	177	180	165	522
S. Martin	134	...	169	303
	829	899	828	2559

ST. PAUL ALLEYS
Valleyfield Bowling vs St. Paul
10 avril 1937

VALLEYFIELD BOWLING—

L. Hallé	166	147	135	448
G. Debonville	180	167	...	347
J. Leduc	132	172	137	441
R. Loïselle	171	158	168	497
J. Martin	143	188	172	503
	812	861	761	2434

ST-PAUL—

J. Olivier	152	170	188	510
Z. Gauthier	190	187	178	555
A. Brodeur	143	142	160	445
P. Dixon	169	173	232	574
A. Larivière	150	175	222	547
	804	847	980	2631

St-Anicet

M. Gérard Dumouchel, qui étudiait au Collège Commercial Caza, à Montréal, depuis quelques mois, est de retour chez son père, M. Zéphirin Dumouchel.

M. Auguste Caza a passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

Lundi dernier, avaient lieu les funérailles de M. Auguste Smith, décédé à Montréal. Il fut inhumé ici.

Mlle T. Caza est de retour ici après plusieurs semaines passées à Montréal.

Le niveau de l'eau a atteint plusieurs pieds au-dessus de la normale, mais il n'y a pas eu beaucoup de dommages.

M. Ernest Oulmet a fait l'acquisition du terrain qui appartenait jadis à M. Michel Primeau.

M. Ludger Dugas est en visite chez sa fille, Marie-Berthe, à Montréal.

Il y a eu commencement d'incendie chez M. Jos. Rankin; le feu a été maîtrisé après avoir causé quelques ravages.

M. Adéard Dubois est allé visiter sa fille, Mme Gustave Lebrun, à Montréal, qui est souffrante à l'hôpital où elle a subi une opération.

La récolte de sirop d'érable ne serait pas abondante cette année à cause de la température peu favorable.

Mme Théophile Quenneville qui depuis dix jours environ était souffrante, se remet rapidement. Elle est sous les soins de M. le docteur C. St-Onge.

M. et Mme C.-O. Pilon ont passé quelques jours à Montréal, chez leur fille, Mme Alfred Renaud.

M. E.-A. Hussey, reviseur des Pensions de Vieillesse, travaillait dans le comté de Compton la semaine dernière. La récolte de sirop d'érable est abondante dans cette région.

M. et Mme Piché, M. Victorien Dubois et M. Dussault, tous de Montréal, étaient de passage ici, chez des parents et des amis.



Les quilles

LIGUE 5 QUILLES
Salon Eugène vs United
5 avril 1937

SALON EUGENE—

R. Thibault	140	207	169	516
G. Guérin	110	187	183	480
R. Thibault	165	196	201	562
A. Bonhomme	144	117	169	430
A. Thibault	97	148	122	367
	656	855	844	2355

UNITED—

G. Tessier	174	212	288	674
I. Sunstrum	108	121	136	365
A. Soucy	184	181	182	547
C. Doyon	212	133	189	534
D. Sunstrum	117	118	147	382
	795	765	942	2502

LIGUE 5 QUILLES
Main Office 3 vs Salaberry 1
5 avril 1937

MAIN OFFICE—

O. Anderson	126	159	129	414
R. Ogden	176	196	119	491
R. Thibault	203	149	162	514
R. Thibault	146	119	122	387
P. Lemieux	232	230	177	639
	883	853	709	2445

SALABERRY—

Mme Lerhe	95	153	144	392
Mlle Leduc	122	169	172	463
Mme Saucier	167	147	153	467
Mme Laplante	169	145	126	440
Mlle C. Doyon	224	217	156	597
	777	831	751	2359

LIGUE BEAUHARNOIS-VALFLD
J.-N. Marchand vs Salon Eugène
MARCHAND—

Mme Marchand	172	126	185	483
Dorothée	161	245	124	530
Rita	142	180	133	455
J. Verth	194	169	132	495
L. Huot	166	228	260	654
	835	948	834	2617

SALON EUGENE—

R. Thibault	166	159	157	472
G. Guérin	214	147	186	547
R. Thibault	170	183	122	475
A. Bonhomme	171	137	120	428
A. Thibault	209	140	156	505
	930	766	741	2337

LIGUE MONTREAL COTTON
Gault vs Power House
8 avril 1937

GAULT—

E. Walsh	137	194	146	477
J. Taylor	220	114	179	513
H. Meury	155	146	193	494
E. Stewart	154	161	161	476
H. Lewis	232	229	261	722
	898	844	940	2682

POWER HOUSE—

A. Ross	104	108	91	303
W. Baldwin	209	172	145	526
H. Leblanc	146	104	125	375
F. Connor	194	197	191	582
H. Burton	147	157	96	400
	800	738	648	2186

LIGUE 5 QUILLES
Finishing vs Dye House
5 avril 1937

FINISHING—

L. Parry	157	155	143	455
J. Gundy	197	218	128	543
G. Baron	113	126	172	411
L. Lemieux	149	192	155	496
V. Grace	281	242	236	759
	897	933	834	2664

DYE HOUSE—

J. P. Leduc	133	160	179	472
E. Lécuyer	148	245	197	590
G. Rochefort	102	204	189	495
D. Whalley	159	109	238	506
A. Randall	168	189	253	610
	710	907	1056	2673

LIGUE GROSSES QUILLES
Progrès vs Coca Cola
PROGRES—

R. Loïselle	146	177	172	495
R. Bériault	157	160	139	456
E. Pilon	133	133

OÙ EST JOS ?

— PRENDRE UNE BIÈRE

Dow
OLD STOCK

FONDÉE I L Y A 147 ANS

Nous confectionnons sur commande costumes et manteaux-tailleurs pour dames et demoiselles.

Notre spécialité: Habits faits sur vos propres mesures dans nos ateliers—\$25.00.

A. A. CADIEUX
Tailleur,
Téléphone 197, VALLEYFIELD 42, rue Ste-Cécile

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers
Incontestablement meilleur

BEAUHARNOIS

Assemblée de l'U.C.C.

Lundi soir à huit heures eut lieu l'assemblée mensuelle de l'U.C.C., sous la présidence de M. J.-B. Daoust et de M. l'abbé Sauvé. La lecture des minutes de la dernière assemblée fut faite par le secrétaire M. Aldéric Hébert.

M. le président dans ses remarques avertit les cultivateurs de ne pas écouter les conseils des mauvais propagandistes. Il nous explique aussi que la machinerie sur la ferme est indispensable.

M. Casgrain, agronome du comté nous parla ensuite de la manière dont l'engrais chimique doit être utilisé. Il invita ensuite tous ceux qui étaient présents de participer au concours de porc qui aura lieu à Montréal au mois de juin.

Il continue en expliquant que cette année il y aura un concours de ferme. Plus de cinquante fermiers seront choisis suivront le programme qui leur sera parvenu. Plusieurs primes considérables seront distribuées aux meilleures fermes.

M. Théorêt, président de la Caisse Populaire invite tous les cultivateurs à devenir membre de cette Caisse. Elle fut inventée pour le plus grand bien de tous. Il termine ses remarques en invitant les membres de participer à la souscription pour l'érection de la statue du Sacré-Coeur.

Le maire de la ville de Beauharnois, M. Hormisdas Roy, parla du commerce.

L'assemblée séjourne au premier lundi du mois de mai.

Accident

Mardi, le 3 avril, Mlle Liliane Frappier, fille de M. et Mme Eugène Frappier s'est infligée des blessures à la main gauche alors qu'elle aidait

à sa mère. La fillette se fit prendre la main dans un tourde électrique. Le Dr J.-M. Patenaude lui prodiqua les premiers soins. Son état n'est pas grave.

Assemblée des employés de la Kilgour Bros.

Mercredi soir, le 7 avril les employés de la manufacture de meubles, la Kilgour Bros. tenaient une assemblée.

Cette assemblée était présidée par M. Lionel Lemieux. Le secrétaire lut la demande qui avait été faite à M. Kilgour lui-même par le comité. Voici ce que demandaient les employés:

M. Kilgour,

Nous les employés de votre compagnie ne voulons faire aucun tort à votre firme mais nous voulons avoir justice. Nous voulons avoir un salaire raisonnable qui nous permettrait de vivre et d'économiser afin de nous subvenir si des malchances nous arrivaient. Nous espérons que vous comprendrez que le besoin nous force de faire cette demande.

(Signé) Le comité des employés de la Kilgour Bros.

Dans sons discours M. Thibault dit que le comité doit travailler et qu'il faut qu'il prenne cette demande avec justice et non sans respect. Le comité, dit-il, est là pour nous aider, pour travailler en faveur de l'ouvrier sans faire de tort au manufacturier.

Il demanda aussi l'appui de tous les ouvriers sans leurs aides il ne peut rien faire. Tout en respectant les patrons et les contre-maitres, je tiens à vous dire que la salaire que nous recevons actuellement est trop minime pour les temps ou nous traversons car le coût de la vie est trop élevé.

A la fin de ses remarques il invita tous les employés à assister aux assemblées en grand nombre et que ceux-ci ne se gênent pas de donner leurs idées sur cette question des salaires et aussi sur le 15% qui est enlevé par le manufacturier sur les salaires des ouvriers.

Un employé de la manufacture demanda la permission de suggérer un moyen qui serait peut-être utile aux ouvriers, dit-il, n'est pas de demander le 15% mais d'augmenter les taux sur l'ouvrage à la pièce et de cette manière l'augmentation de 5% sur les 15% serait acceptable. C'est cette somme qui nous est enlevée par la compagnie.

Ces jours derniers deux individus ont passé des cartes disant qu'ils venaient du comité collectif. Quelques employés signèrent cette carte sans savoir ce dont il s'agissait. Les deux visiteurs durent cependant laisser la ville sans avoir eu de succès.

On nous annonce aussi qu'un groupe d'employés ont voulu faire des désordres et que la police dut intervenir pour les calmer. Ces belliqueux annonçaient qu'un orateur de grand talent tiendrait une assemblée. Le visiteur ne put faire son assemblée comme il l'avait annoncé.

On passa au vote la demande de 15% ou 5%. Le résultat fut comme suit: 15%—115 voteurs; 5%—1 voteur.

La demande 15% sera faite d'ici quelques temps.

Carnet Social

M. Jean E. L'Heureux de Granby passait la fin de semaine à l'Hôtel Gervais.

M. et Mme Roma Dugas de Montréal étaient de passage à Beauharnois la semaine dernière, chez M. Laurent Dugas.

Acte de bravoure

Lundi, le 5 avril MM. Raoul Leduc, Eugène Leboeuf, et un de leurs amis traversèrent le fleuve St-Laurent alors que la glace était en très mauvaise condition. Pendant la traversée ils durent marcher derrière leur voiture, se fiant à l'instinct du cheval qui les trainait. Ils arrivèrent à Beauharnois sains et saufs.

La mouche domestique

Six millions de microbes, avec la mouche, se promènent sur les mets que l'on touche. Rougeole, Grippe, sans oublier Diphtérie, Accompagnent en voyage ces bactéries.

Les canadiens le préfèrent

THÉ "SALADA"

Huntingdon

M. et Mme J.-A. McCracken sont allés à Utica et Syracuse en auto en fin de semaine. A Syracuse, ils ont visité M. Robert McCracken et assisté à une partie de goudet entre Syracuse et Philadelphie.

M. Ivan Heath, des mines Elora, Dryden, Ont., est en visite chez M. et Mme J. W. Stark.

Mlle Bessie Stark passe quelques jours chez des amies à Walkerville, Qué.

Mlle Fleurette Savary est retournée chez elle après avoir passé quelques jours à Huntingdon.

Mme J. Kirby a donné un "thé" jeudi après-midi en l'honneur de Mme H. Cuncliffe qui s'en va à Manchester, Angleterre, le 23 avril. Elle ira visiter sa mère et d'autres parents. Elle ira à Londres, chez sa soeur, et y demeurera jusqu'après le couronnement.

Mme T. Pringle est sous les soins du docteur depuis lundi soir, alors qu'elle a été frappée par une auto conduite par M. Eddie Goodfellow. L'accident survint lorsque pour se rendre au bureau de poste elle traversait le coin près de Pringle & Stark, et M. Goodfellow, qui s'engageait dans la rue Bouchette, ne pu l'apercevoir à temps.

M. et Mme W. Hébert, M. et Mme Rodrigue Auclair, M. L.-G. Hébert et Mlle Thérèse Lalonde sont allés voir Rév. Mère St-Charles à Iberville, dimanche.

Mme Sarah May, de Montréal, était en visite chez M. C. Lalonde, dimanche.

Mlle Dorothy Currl, de Kilarney, Manitoba, et Mme J.-I. McWilliams et M. Lloy Rankin, de Rapide Blanc, Qué., ont passés quelques jours chez Mme M. Rankin.

Mlle Jeannette Picard a assisté à la retraite fermée à Valleyfield, la semaine dernière.

Plusieurs personnes de Huntingdon prenaient part au festival de musique de la province. Elles étaient sous la direction de Mlle Elsie Sellar, qui avait comme assistantes Mlle G. Demers et M. Stata. Les concurrents remportèrent un bon succès.

Ormstown

Samedi, le 10 avril, les parents de Mme Armandine Dandurand se sont réunis à la résidence de Mme Anésie Surprenant pour célébrer son 29e anniversaire de naissance. Il y eut musique par M. et Mme Albert Dupuis, d'Ogdensburg, lecture d'une adresse ainsi que la présentation d'une bourse. Tous se quittèrent à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette jolie fête de famille.

PETITES ANNONCES

INSTITUT CONFISERIE

Faites de l'argent dans vos temps libres. Apprenez à faire chocolats, bonbons de toutes sortes. Cours par correspondance. Institut Confiserie Enrg., 2300 Mont-Royal Est, Montréal, Qué.

A VENDRE

Terre de 200 acres à vendre—125 acres cultivables et 75 en bois et pâturage. Bonne location. Maison en briques en bonne condition. Les bâtiments extérieurs sont en assez bonne condition. Cette terre doit être vendue immédiatement et elle se vendra à bon marché pour un acheteur qui paiera argent comptant. Pour plus d'informations s'adresser au Maître de Poste, Cazaville, Qué.

POUSSINS

Service Brand

Le choix des oeufs est un facteur important dans l'amélioration de la race. Il y a dix ans, une poule qui pondait quelques oeufs était considérée comme profitable. Aujourd'hui, seulement les poules qui ont un record de production, comparable au travailleur à la pièce sont seules considérées comme valant la peine d'être nourries. Toute la différence entre les profits et pertes du poulailler réside dans le choix, la qualité et la quantité des oeufs que les poules SERVICE BRAND pondent. Demandez notre catalogue et liste de prix. Leghorns blanches, Barred Rock, Rhode-Island rouges, Minorcas blanches, New-Hampshire. Ecrivez à WATERLOO COUNTY HATCHERY, NEW-HAMBURG, ONTARIO.

A VENDRE

Propriété 2 logements. Aussi 5 arpents de terre à jardinage. Bonnes conditions. S'adresser à Arthur Meloche, 9, rue Boyer, Bellerive.

Chevaux de toutes races

à vendre. Garantis
Roy et Philie,
Valleyfield, St-Stanislas,
Tél. 78. Tél. 934 s. 2-1

Coupons Merceries Nouveautés

Spécialité—coupons à des prix défiant toute compétition.
Patrons "CHATELAINE"

Mme Horace Picard
Tél. 819-W - - 75, rue Danis
Bellerive - Valleyfield

Henri Dorais

Poney "Shetland" à vendre ainsi que chevaux de selle et de voiture. Tous garantis.
CHATEAUGUAY, QUE.



Des chevaux du Département du Feu, descendants des fameux "Black Horses"

Le Département du Feu de Cap-de-la-Madeleine, Québec, avait besoin de deux chevaux intelligents, vaillants et des plus sains. Après avoir fait quelques démarches et examiné plusieurs animaux, leur choix est tombé sur les deux chevaux ci-haut illustrés, qui sont les descendants d'un des fameux "Black Horses" de la Brasserie Dawes. Le Chef du Département du Feu et l'assemblée sont satisfaits de l'attelage qui suscite plusieurs remarques favorables dans le district.